



\*0010422\*

3

---

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Vaulion*.

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



*J. v.* Le Chef du service de police,

*H. Fiaux*

Ce volume n° III commence par le n° 1 de l'année 1914 et fait suite  
au précédent dont la dernière inscription porte le n° 6 de l'année 1913, ce que nous  
certifions aujourd'hui 31 Décembre 1913.

L'Officier de l'état civil

L. B. Reynaud



N° 1  
Bignens  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Gustave Paul \_\_\_\_\_

ouvrier limeur \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Vallorbe \_\_\_\_\_ le dix-neuf Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante 1890 \_\_\_\_\_ fils de

Charles Frédéric Echéophile Bignens \_\_\_\_\_ et de

Léa Marie née Vallotton, agriculteurs aux Frits \_\_\_\_\_

2. Magnenat Elisabeth Clémence

pierriste \_\_\_\_\_

célibataire, mineure autorisée \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre 1894 \_\_\_\_\_ fille de

David Louis Magnenat limeur \_\_\_\_\_ et de

Mariette Eugénie née Guignard à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. César Delacretaz agriculteur au Grand Bontarent  
2. Francis Golaz limeur à Vaulion \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix-huit avril mil  
neuf-quatre-vingt. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 26 Mai 1914.

(vingt six Mai mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

- 1 Acte de naissance de l'époux
- 2 Autorisation de mariage par le père et la mère de l'épouse
- 3 Certificat de publication à Vaulion.

Les époux :

Paul Bignens.

Elisabeth Bignens née Magnenat

Les témoins :

César Delacretaz

Francis Golaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué

N<sup>o</sup> 2  
Bignens  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Henri Auguste \_\_\_\_\_  
représentant de commerce \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le sept Janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatre fils de  
Henri Bignens décédé \_\_\_\_\_ et de  
Alice Marie née Goy à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Reymond Rosine Mariette \_\_\_\_\_  
modiste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt cinq Août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Georges Louis Reymond décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie Constance née Reymond à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gabriel Reymond négociant à Vaulion  
2. Constant Reymond charpentier au Flane

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vaulion  
le sept Juillet mil-neuf-cent-quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 24 Juillet 1914.  
(vingt quatre juillet mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :  
autorisation de mariage  
de l'Officier d'Etat Civil  
de Lausanne.

Les époux :

Henri Bignens  
Rosine Reymond  
Bignens

Les témoins :

Gabriel Reymond  
Et. Et. Reymond

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Communiqué à l'officier de l'Etat  
Civil de Lausanne le 24  
Juillet 1914.

1914.

Registre des mariages A.

N° 3.  
Magnenat  
et  
Fernoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Charles Emile \_\_\_\_\_

manoeuvre terrassier \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vill-Dieu (France) mobilisé en Suisse, actuellement en congé, né à

Vaulion le vingt-huit 28 le vingt Juillet (28) \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-cinq 1885 fils de

Louis François Olivier Magnenat \_\_\_\_\_ et de

Julie Louise née Raymond, les deux à la Chausséerière Vaulion

2. Fernoux Jeanne Alexandrine Annette \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de nationalité française \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vill-Dieu, Doubs, France \_\_\_\_\_ née à

Besançon, Doubs, France le onze Août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François Fernoux décédé \_\_\_\_\_ et de

Jeanne Léonie Bohly aussi décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Marcel Golaz de l'Abbaye, limier à Vaulion  
2. Magnenat Constant hôtelier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Besançon le 31 juillet, à Vill-Dieu le 1<sup>er</sup> Août et à Vaulion le 30 juillet 1914. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 28 Septembre 1914.  
(vingt-huit Septembre mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse  
Actes de décès des père et mère  
de l'épouse.

Certificats de publication à  
Besançon, Vill-Dieu et  
Vaulion.

Les époux :

Magnenat Charles.  
Jeanne c Magnenat née Fernoux

Les témoins :

Magnenat  
M. Golaz

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué au Département  
de Justice & Police.

La date du mariage est le  
28 Septembre 1914 - 27<sup>e</sup> ligne  
L. Raymond  
off. d'ét. civil

No 4  
Goy  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Lucien Georges Henri  
veuf de Susanne Julie née Guignard, dès le 25 Mars  
1911

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à  
Vaulion le vingt et un sept mil huit cent quatorze

mil huit cent quatorze sept vingt et un sept mil huit cent quatorze fils de  
Auguste Frédéric Goy décédé et de  
Jeannette née Develley à Vaulion

2. Guignard Clara Louise  
célibataire  
sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion (sur la Viveure) née à  
Vaulion le quatre avril

mil huit cent septante et cinq fille de  
Etienne Guignard sur la Viveure et de  
Louise Jeannette née Goy décédée

Comme témoins : } 1. Louis Magnenet limier, de Vaulion y domicilié  
2. Bignens Paul agriculteur sur la Viveure, de Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le treize Novembre mil  
neuf cent quatorze 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 1<sup>er</sup> Décembre 1914.  
Vaulion premier Décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
certificat de publication  
à Vaulion.

Les époux :  
Lucien Goy  
Clara Goy née Guignard  
Les témoins :  
Louis Magnenet Guignard  
Paul Bignens Magnenet

L'officier de l'état civil :

L. Heymond

Visti le 5 avril 1915.  
Le Préfet: L. Porro

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 6 janvier 1915 en conformité de la loi

L'officier d'état civil L. Heymond

Le No 4 page 4 est celui de la dernière  
description faite dans l'année; les 2 doubles sont  
fondés, ce qui nous certifie aujourdhui 31 Décembre 1914.  
L'officier d'état civil L. Heymond

N<sup>o</sup> 1  
Michot  
Michot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Jules Adrien  
linneur  
célibataire  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le dix-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf 1889 fils de  
Henri Louis Alois Michot cafetier à Vaulion et de  
Elise Marianne nie Peyget

2. Michot Ida Emma  
pierreuse  
célibataire  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze 1891 fille de  
Charles Jean Michot décédé et de  
Elisabeth nie König à Vaulion

Comme témoins :  
1. Liardet Marcel de Belmont, banneur à Vaulion  
2. Guignard Gustave de Vaulion, cordonnier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatorze Octobre  
mil-neuf-cent-quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 12 Mars 1915.  
Vaulion douze Mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication  
à Vaulion

Les époux :

Michot Adrien  
Michot Ida nie Michot

Les témoins :

Marcel Liardet  
Gustave Guignard

L'officier de l'état civil :

L. A. Steyning

Communiqué



No 2  
Reymond  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles Gustave

valet de chambre

Célibataire

originaire de Vaulion

domicilié à

Vaulion

né à

Vaulion

le trente août

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

feu Jean Henri Reymond

et de

feu Georgine née Magnenat

2. Guignard Olive Eugénie

Cuisinière

Célibataire

originaire de Vaulion

domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion

le quinze juillet

mil huit cent septante-cinq

fille de

Gabriel Olivier Guignard négociant à Vaulion

et de

Amélie Henriette née Guignard

Comme témoins :  
1. Olivier Guignard charbon de et à Vaulion  
2. Alfred Guignard buraliste de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-un avril mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 7 Mai 1915

Vaulion sept Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificat de publication  
à Vaulion

Les époux :

Reymond Charles  
Olive Reymond  
née Guignard

Les témoins :

Alfred Guignard  
Olivier Guignard fils

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Communiqué

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.  
Goy  
et  
Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Lucien Henri  
linneur  
Célibataire  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le vingt-six Juillet  
mil huit cent nonante-trois 1893. fils de  
Lucien Georges Henri Goy à Vaulion et de  
Susanne Julie née Guignard décédée

2. Berney Marie Lina  
horlogère  
Célibataire  
originaire de L'Abbaye domiciliée à  
vers chez Grosjean Les Bioux née à  
Bioux Vallée de Joux le dix-sept Mars  
mil huit cent nonante-trois 1893. fille de  
Emile Armand Berney décédé et de  
Lucie Lina née Rochat aux Bioux

Comme témoins :  
1. Clément Maquenat entrepreneur à Vaulion  
2. Marcel Jeannerod menuisier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix Avril et à L'Abbaye  
le douze du même mois mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 7 Mai 1915  
Vaulion le sept Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'épouse
- 3 Certificat de publication à L'Abbaye
- 4 " " à Vaulion

Les époux :

Goy Lucien  
Marie Goy née Berney

Les témoins :

Clément Maquenat  
Marcel Jeannerod

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Communiqué à l'état civil de  
L'Abbaye le 7 Mai 1915

N<sup>o</sup> 4.  
Magnenat  
et  
Mathys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Benjamin César  
commerçant — célibataire —

originaire de Vaulion — domicilié à

Vaulion — né à

Vaulion — le onze Novembre —

mil huit cent quatre-vingt-deux 1882 fils de

Louis Henri Magnenat décédé — et de

Marie Sophie née Raymond à Vaulion —

2. Mathys Marie sans profession —  
célibataire —

originaire de Seeberg, canton de Berne — domiciliée à

Yverdon — née à

Quarangel, Vaud le vingt-deux Octobre 1891

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jacob Frédéric (dit Fritz) Mathys — et de

Anna Marie née Kull, les deux négociants à Yverdon

Comme témoins : } 1. Frédéric Charles à Vevey —  
2. Stokky François à Genève —

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-sept Avril, à Yverdon et Seeberg le vingt-huit du même mois mil neuf cent-quinze 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 20 Mai 1915.

Vaulion le vingt Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 acte de naissance de l'épouse
- 2 certificat de publication à Yverdon
- 3 " " à Seeberg
- 4 Promesse de mariage à Vaulion

Les époux :

B. Magnenat  
M. Magnenat Mathys.

Les témoins :

Charles Frédéric  
Stokky

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Etat-Civil de Yverdon et Seeberg le 20 Mai 1915

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le présent double a été remis à l'autorité cantonale le 5 janvier 1916 en conformité de la loi.

L'officier d'état civil L. Raymond

Le N<sup>o</sup> 4 page 8 est celui de la dernière inscription faite dans l'annee; les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 Décembre 1915.  
L'officier d'état civil L. Raymond

N<sup>o</sup> 1  
Guignard  
et  
Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Henri Isaac agriculteur  
veuf de Juliette Augustine Guignard, dès le 11 août 1912

originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le dix-sept juin

mil huit cent soixante-quatre fils de  
Etienne David Henri Guignard décédé et de  
Isaline née Bourgeois aussi décédée

2. Gaudin Alice Rosine  
garde-malade célibataire

originaire de Cherilly, canton domiciliée à  
La Sarraz née à  
La Sarraz le dix Décembre

mil huit cent septante deux 1872 fille de  
Louis Gaudin décédé et de  
Elise Emery aussi décédée

Comme témoins : } 1. Guignard Alfred buraliste à Vaulion  
} 2. Cusin Louis fabricant de pierre à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix Décembre et à  
Cherilly et La Sarraz le onze du même mois mil-  
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 4 janvier 1916.  
Vaulion le quatre janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Promesse de mariage  
Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publication à :  
Cherilly, La Sarraz et  
Vaulion

Les époux :  
Henri Guignard  
Alice Guignard née Gaudin

Les témoins :  
Jules Alfred Guignard  
Louis Cusin

Communiqué à l'Officier de l'Etat  
Civil de La Sarraz en 2  
doubles.

L'officier de l'état civil :  
L. J. Guignard

Le 5 janvier 1916  
Le Prép.  
Jaquet

N<sup>o</sup> 2  
 Poget  
 et  
 Maire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poget Paul Adrien  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ postillon \_\_\_\_\_

originaire de Premier \_\_\_\_\_ domicilié à  
 \_\_\_\_\_ Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
 \_\_\_\_\_ Premier \_\_\_\_\_ le ouze Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix 1890 fils de  
Louis Emile Poget agriculteur à Premier et de  
Marie Anne Jeanne née Richard décédée

2. Maire Rosalie Constance  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 \_\_\_\_\_ Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
 \_\_\_\_\_ Valloirbe \_\_\_\_\_ le vingt six Décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt treize 1893 fille de  
Charles Auguste Maire boursier communal et de  
Augustine Henriette née Delacretaz les deux à Vaulion

Comme témoins : } 1. Maire Robert instituteur à Monticher  
 } 2. Liardet Marcel fabricant de chaussures à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Premier le vingt et un (21)  
Octobre et à Vaulion le vingt (20) du même mois  
mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 10 Novembre 1916  
Vaulion dix Novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
 acte de naissance de l'époux  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ de l'épouse  
 certificats de publication  
 de mariage à Premier et  
 à Vaulion

Les époux :  
Poget Paul  
Rosalie Poget

Les témoins :  
P. Maire  
R. Liardet

L'officier de l'état civil :  
A. Reynaud

Communiqué à l'officier de l'Etat  
 Civil de Romainmotier le  
 10 Novembre 1916.

N<sup>o</sup> 3  
Liardet  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Marcel Henri  
célibataire  
fabricant de chaussettes  
originaire de Belmont et Lutry domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le vingt quatre Janvier  
mil huit cent nonante-un 1891 fils de  
Henri Félix Liardet décédé et de  
Marie Emma née Guignard à Vaulion

2. Guignard Emma Susanne Simone  
célibataire  
sans profession  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le huit Novembre  
mil huit cent nonante trois 1893 fille de  
Jules Alfred Guignard buraliste à Vaulion et de  
Emma Joséphine née Loy décédée

Comme témoins :  
1. Adrien Michot limonier à Vaulion  
2. Aimé Maire négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt sept Octobre et  
à Belmont le vingt huit du même mois mil neuf cent  
seize 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 24 Novembre 1916.  
Vaulion le vingt quatre Novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Certificats de publication  
à Belmont et Vaulion

Les époux :

Marcel Liardet  
Emma Liardet née Guignard

Les témoins :

Michot Adrien  
Maire Aimé

Communiqué à l'état Civil de  
Pully le 24 Novembre  
1916

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

No 4.  
Guignard  
et  
Magnenat

Vise le 6 février 1917.  
Le Préfet:  
Jouanet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Justin Adrien  
\_\_\_\_\_ limeur \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit 1888 fils de  
Ami David Guignard cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Elisa Rosine nie Reymond, à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Magnenat Rose Alice  
\_\_\_\_\_ piciiste \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le seize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante 1890 \_\_\_\_\_ fille de  
David Henri Magnenat agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Alice Louise Jenny nie Reymond, à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Emile Goy agriculteur à la Sagnes nie Vaulion  
2. Gustave Michot limeur à Vaulion \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vaulion le premier Décembre  
mil-neuf-cent-seize 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 29 Décembre 1916  
Vaulion le vingt-neuf Décembre mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
de mariage à Vaulion

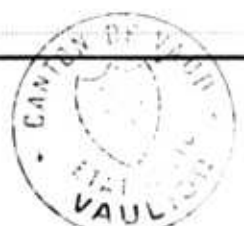
Les époux :  
Justin Guignard  
Rose Guignard Magnenat

Les témoins :  
Emile Goy  
Gustave Michot

L'officier de l'état civil :  
J. Reymond

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le No 4, page 12 est celui de la dernière inscription faite dans l'année; les 21 doubles sont conformes, ce que nous certifions en ce qui concerne le 31 Décembre 1916. L'officier d'état civil J. Reymond

Le autre double a été remis à l'autorité cantonale le 5<sup>e</sup> janvier 1917 conformément à la loi.  
L'officier d'état civil J. Reymond

No 1  
 Raymond  
 Kirchofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Paul Louis \_\_\_\_\_  
 agriculteur célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion (à la Vineuve, rive :) \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt 1880 \_\_\_\_\_ fils de

Emile Henri Raymond agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Jenny Marie née Goy sur la Vineuve \_\_\_\_\_

2. Kirchofer Marie Elisa \_\_\_\_\_  
 sans profession, célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Ami, Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Juriens \_\_\_\_\_ née à

Juriens \_\_\_\_\_ le dix-sept Octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante deux 1892 \_\_\_\_\_ fille de

Henri Emile Kirchofer à Juriens \_\_\_\_\_ et de

Marie Frédérique Spinn \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Raymond Adrien agriculteur Vaulion  
 } 2. Raymond Marcel négociant : Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion et Biglen le quatre No-  
 vembre et à Juriens le cinq du même mois mil-neuf-  
 cent seize 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 12 janvier 1917

Vaulion le douze janvier mil-neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
 Certificats de publication  
 à Biglen, Juriens et Vaulion

Les époux :

Raymond Paul  
Elisa Raymond née Kirchofer

Les témoins :

Adrien Raymond  
Marcel Raymond

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Etats Civils de  
 Biglen et Romanelles



1917.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 2

Delacretaz-Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz César Henri

célibataire

agriculteur

originaire de La Traz et Yvonne domicilié à

au Grand Boutavent rue Vaulion né à

La Traz le quatre avril 1895

mil huit cent nonante-cinq fils de

Henri David Delacretaz fermier au G. Boutavent et de  
Constance Bertha nie Raymond

2. Magnenat Hélène Marie Suzanne

célibataire

pierriste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le vingt cinq Juin 1894

mil huit cent nonante quatre fille de

Lucien Alfred Henri Magnenat industriel à Vaulion et de  
feme Marie Augustine nie Nicole.

Comme témoins : 1. Liardet René industriel, de Belmont, à Vaulion  
2. Loy Marcel agriculteur de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt trois février  
et à La Traz et Yvonne le vingt quatre du même  
mois mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 23 Mars 1917.

(vingt-trois Mars mil-neuf-cent-dix-sept)

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux  
certificats de publication  
à La Traz Yvonne et  
Vaulion

Les époux :

Delacretaz César

Suzanne Magnenat  
Delacretaz

Les témoins :

René Liardet

Loy Marcel

L'officier de l'état civil :

L. Heymou

Communiqué aux officiers de  
l'état civil de Romainsmôt  
et Aigle le 24 Mars 1917

No 3  
Golar  
et  
Magnenat

Viss. le 24 Janvier 1918.  
Le Prêt:  
Jauret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golar Jems Francis

limeur

Célibataire

originaire de L'Abbaye

domicilié à

Vaulion

né à

Vaulion

le trente-un Août

1887

mil huit cent quatre vingt sept

fils de

Jean Louis Golar décédé

et de

Louise nie Magnenat à Vaulion

2. Magnenat Marie Louise

pierriste

Célibataire

originaire de Vaulion

domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion

le vingt un Novembre

1888

mil huit cent quatre vingt huit

fille de

Jean Gabriel Magnenat décédé

et de

Camille Sophie nie Delacretaz aussi décédée

Comme témoins : 1. Charles Magnenat négociant à Tallon

2. Jules Magnenat pierriste à Vaulion

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et Vaulion le vingt huit Septembre mil neuf cent dix sept 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt six Octobre mil neuf cent dix sept 1917.

Pièces déposées :

certificats de publication à l'Abbaye et Vaulion

Les époux :

Francis Golar.

Louise Golar nie Magnenat

Les témoins :

Magnenat. Jean  
Jules Magnenat

L'officier de l'état civil :

L. Reyman

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de L'Abbaye le 26 Octobre 1917



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 27 Janvier 1918, conformément à la loi.

L'Officier d'Etat Civil L. Reyman

Le No 3 page 15 est celui de la dernière inscription faite dans l'année, les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 Decemb 1917.

L'Off. d'Etat Civil L. Reyman

N<sup>o</sup> 1.  
Guignard  
et  
Lassieur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignard Robert Félix** \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion (au Moiez, rière :) \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt sept Juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix 1890 fils de  
John Henry Guignard agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Louise Elise née Delacretaz, au moiez rière Vaulion

2. **Lassieur Alice Emma** \_\_\_\_\_  
pianiste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_ mineure autorisée \_\_\_\_\_

originaire de Bullet, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion sur la Vineuve \_\_\_\_\_ née à  
Valloirbe \_\_\_\_\_ le trente-un Août 1898

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix huit fille de  
Charles Daniel Lassieur décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie Elisa née Agnet aussi décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. John Guignard agriculteur de ct à Vaulion  
2. David Guignard agriculteur de ct à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six Janvier et à  
Bullet le vingt neuf du même mois mil neuf cent  
dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le douze février mil neuf cent dix huit  
1918

Pièces déposées :  
acte de naissance de l'épouse  
autorisation de mariage du  
tuteur de l'épouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication  
à Bullet et Vaulion

Les époux :  
Robert Guignard  
Alice Guignard née Lassieur

Les témoins :  
John Guignard  
David Guignard

L'officier de l'état civil :  
L. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil de  
Bullet le 12 Janvier 1918

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 2  
Raymond  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Raymond Adrien Emile** agriculteur  
veuf de Marie Rosine née Daigler, des le dix Octobre mil neuf  
cent quinze 1915.

originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion (au Plane) né à  
Vaulion le dix-sept Août

mil huit cent nonante 1890 fils de  
Louis Henri Raymond décédé et de  
Marie Louise née Goy aussi décédée

2. **Magnenat Clara Julia** domestique  
Célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Penthérieaz le quinze Mai

mil neuf cent 1900 fille de  
Henri Louis Magnenat décédé et de  
Marie Jeannette née Rey à Penthérieaz

Comme témoins : 1. Aimé Marie négociant de ct à Vaulion  
2. Louis Raymond pierriste de ct à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix sept mars  
mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix Avril mil neuf cent dix  
huit 1918

Pièces déposées :

- 1 Promesses de mariage
- 2 Certificat de publication à Vaulion
- 3 consentement au mariage du tuteur  
et de la mère de l'épouse
- 4 Autorisation du Département  
de Justice & Police (l'épouse n'ayant pas 18 ans)
- 5 acte de naissance de l'épouse

Les époux :

Raymond Adrien  
Raymond Clara née Magnenat

Les témoins :

Aimé Maire  
Louis Raymond.

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué \_\_\_\_\_

No 3  
Goy  
-et-  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Ulysse Elément agriculteur  
celibataire

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le quatorze Juillet

mil huit cent quatre vingt douze 1892 fils de

feu Jean Isaac Goy et de

Anna nie Messerly ménagère à Vaulion

2. Guignard Rosine Elise  
celibataire sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion (au Morez, rière) née à

Vaulion le huit Juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze 1894 fille de

John Henri Guignard agriculteur au morez et de

Louise Elise nie Delaretaz

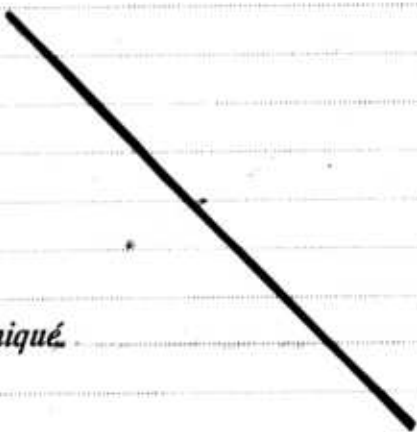
Comme témoins : } 1. Maire Edouard entrepreneur de ch à Vaulion  
2. Guignard John agriculteur de ch à Vaulion (morez)

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt trois Mars  
mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix Mai mil neuf cent dix huit 1918

Pièces déposées :  
publication de mariage  
à Vaulion



Les époux :

Ulysse Goy

Elise Goy nie Guignard

Les témoins :

Guignard John  
Maire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué.

## Registre des mariages A.

No 4  
Magnenat  
et  
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Jules Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le quatorze Mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt sept 1887 fils de  
Jean Gabriel Magnenat décédé \_\_\_\_\_ et de  
Camille Sophie née Delacretaz aussi décédée

2. Goy Augustine Juliette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le trois Février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt onze 1891 fille de  
Jules Henri Goy agriculteur à Vaulion et de  
Louise Rosine née Develey décédée

Comme témoins : { 1. Goy Marcel agriculteur de et à Vaulion.  
2. Delacretaz César agricult. de Lagny-sur-Rhône, au lg. Bon-  
barent

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six Avril  
mil neuf cent dix huit 1918. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix sept Mai mil neuf cent dix huit  
1918.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
à Vaulion

Les époux :

Jules Magnenat  
Juliette Magnenat ne Goy

Les témoins :

Goy Marcel.  
César Delacretaz.

L'officier de l'état civil :

L. J. Raymond

No 5  
Bignens  
Vogt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Henri Louis  
agriculteur célibataire

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (aux Frêles, rière) né à  
Vaulion le dix février

mil huit cent quatre-vingt quinze 1895 fils de  
Charles Frédéric Ghisphile Bignens agriculteur et de  
Lia Marie née Vallotton, les deux aux Frêles (Vaulion)

2. Vogt Hélène  
ménagère Célibatane

originaire de Lauwil (canton de Bâle) domiciliée à

Langenbruck (canton de Bâle) née à  
Langenbruck le trente-un Mai

mil huit cent quatre-vingt dix sept 1897 fille de  
Emile Vogt décédé et de  
Hermine née Schmutz à Langenbruck

Comme témoins : 1. Agénor Vallotton de et à Vallorbe  
2. Francis Vallotton de et à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt Mars, à Bretzwil  
le vingt un et à Langenbruck le vingt deux du même  
mois mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt un Mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

acte de naissance de  
l'épouse  
Certificats de publication  
à Bretzwil, Langenbruck et  
Vaulion

Les époux :

Henri Bignens  
Hélène Bignens

Les témoins :

Agénor Vallotton  
Francis Vallotton

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

Communiqué aux officiers d'état civil  
de Bretzwil, Langenbruck  
Bâle Compagne

No 6

Vettoraglia

Goy<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vettoraglia Humbert Pierre Emmanuel  
laineur \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_originaire de Donatypre, Vaud \_\_\_\_\_ domicilié àVaulion \_\_\_\_\_ né àVaulion \_\_\_\_\_ le vingt sept Septembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatorze 1894 fils de

Pierre Antoine Vettoraglia maçon à Vaulion et de  
Aline Bertha née Tenget \_\_\_\_\_2. Goy Lina Julie \_\_\_\_\_  
sans profession \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée àVaulion (au Blanc, rière :) \_\_\_\_\_ née àVaulion \_\_\_\_\_ le trois Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix huit 1898 fille de

Auguste Olivier Goy agriculteur au Blanc et de  
Elise Melanie née Raymond \_\_\_\_\_Comme témoins : { 1. René Magnenat instituteur, de Vaulion à  
2. Thomas W. coiffeur à BercherLes publications ont eu lieu à Vaulion le quinze Mai et à Donatypre  
le seize du même mois mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vaulion le quatorze Juin mil neuf cent dix  
1918 huit

Pièces déposées :

acte de publication à Vaulion  
à Donatypre et promesses  
de mariage

Les époux :

Vettoraglia Humbert  
Lina Vettoraglia née Goy

Les témoins :

R. Magnenat  
T. W. Thomas

L'officier de l'état civil :

L. A. RaymondCommuniqué à l'état civil de  
Avenches le 14 Juin 1918



No 7  
Guignard  
Pollens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Marcel Emile  
industriel  
Célibataire  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vallorbe né à  
Vaulion le douze juillet  
mil huit cent quatre vingt onze 1891 fils de  
Georges Guignard cordonnier à Vaulion et de  
Louise Mariette née Magnenat

2. Pollens Julie Esther  
sans profession  
Célibataire  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le quatre juillet  
mil huit cent quatre vingt quatre 1894 fille de  
Ami Henri Pollens fabricant de pierres fines et de  
Louise Julie née Liardet à Vaulion

Comme témoins : } 1. Jeanmonnot agriculteur à Trévance, Vaut  
2. M. Michel rentier de x à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-deux Mai  
et à Vaulion le vingt-trois du même mois mil  
neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le cinq juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :  
Certificat de publication et  
autorisation de mariage de  
l'officier d'Etat Civil de  
Vallorbe

Les époux :  
M. Guignard  
Esther Guignard née Pollens

Les témoins :  
M. Michel  
J. Jeanmonnot Delay

L'officier de l'état civil :  
J. Rey

Communiqué à l'Etat civil  
de Vallorbe le 5 juillet 1918

Registre des mariages A.

No 8  
Bignens  
Déglon<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Aimé Fritz  
célibataire \_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le six Juin \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt seize 1896 fils de  
Jean François Maurice Bignens cordonnier et de  
Jenny Henriette Bonard, les deux à Vaulion

2. Déglon Esther Marie  
célibataire, sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Courtilles, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Rossinière \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt dix huit 1898 fille de  
Henri Déglon boulanger \_\_\_\_\_ et de  
Anna Elise Fanny Brunier, les deux à Vaulion

Comme témoins : } 1. Henri Déglon boulanger à Vaulion père de l'épouse  
2. Maurice Bignens cordonnier de et à Vaulion père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Vaulion le onze juillet et à Courtilles le douze du même mois mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :  
Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publication à Courtilles  
et Vaulion  
consentement de mariage  
à l'épouse

Les époux :  
Aimé Bignens.  
Marie Bignens née Déglon

Les témoins :  
H. Déglon  
Maurice Bignens.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué

N<sup>o</sup> 9  
Reymond  
Michot

Par jugement du Tribunal  
du district d'Orbe, du 8 octobre  
1941, déclaré définitif et exécutoire  
le 10 novembre 1941, le mariage  
ci-joint, a été dissous par  
le divorce <sup>Le Tribunal a fixé à une année</sup>  
<sub>et de 10 novembre 1941, le délai</sub>  
<sub>pendant lequel les époux ne peuvent</sub>  
<sub>se remarquer</sub>  
L'Officier de l'Etat-civil  
Marcel Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Henri Auguste  
agriculteur \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion (en Chatey) \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt sept Octobre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix huit 1898 fils de

Auguste Henri Reymond agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Rose Marguerite Merminod en Chatey sœur Vaulion

Michot Gemaine Blisa Augustine  
cousine \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion (à la Rouza, sœur) \_\_\_\_\_ née à

Vaulion \_\_\_\_\_ le onze Mars

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix neuf 1899 fille de

Jean Jules Emile David Michot agriculteur à la Rouza et de  
Augustine Annaïse Blémore Magnenet décédée

Comme témoins : } 1. Auguste Michot fils agriculteur aux Carlys  
} 2. Adrien Reymond, agriculteur au Plan

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt quatre Juillet  
mil neuf cent dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le neuf huit mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
à Vaulion.  
Autorisation de mariage  
du Département de Justice  
et Police du 26 juillet 1918.

Communiqué

Les époux :

Henri Reymond.  
Gemaine Reymond née Michot.

Les témoins :

Reymond Adrien  
Michot Auguste fils

L'officier de l'état civil :

M. Reymond

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10.  
 Jeannerod  
 et  
 Bignens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jeannerod Marcel Frédéric François**  
 célibataire  
 machiniste  
 originaire de Provence, Vaud domicilié à  
 Vallorbe né à  
 Provence le vingt-six Janvier  
 mil huit cent quatre vingt neuf 1889 fils de  
 Jeannerod Gustave Henri agriculteur et de  
 Emma Léa née Delay à Provence

2. **Bignens Marguerite Susanne**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Vaulion domiciliée à  
 Vaulion née à  
 Vaulion le dix-sept Avril  
 mil huit cent quatre-vingt-onze 1891 fille de  
 Bignens Ami François agriculteur et de  
 Marie Sophie née Magnenat, à Vaulion

Comme témoins :  
 1. Jeannerod Gustave agricult. de et à Provence  
 2. Bignens Ami agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et à Vaulion le dix  
 et à Provence le douze Août mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt Septembre mil neuf cent dix  
 huit

## Pièces déposées :

Certificat de publication  
 autorisation de l'officier  
 d'état civil de Vallorbe

## Les époux :

Marcel Jeannerod  
 M<sup>lle</sup> Jeannerod née Bignens

## Les témoins :

G. Jeannerod Delay.  
 Ami Bignens

## L'officier de l'état civil :

A. Jeannerod

Communiqué aux Etat Civil  
 de Provence et Vallorbe  
 le 20 Septembre 1918

N<sup>o</sup> 11  
Magnenat  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnenat Lucien Louis**  
Célibataire, limoux

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le neuf avril

mil huit cent quatre vingt neuf 1889 fils de

Gustave Magnenat pionnier communal et de  
feue Anna Susette nie Magnenat

2. **Reymond Cécile Annaise**  
Célibataire, pieriste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le deux janvier

mil huit cent quatre vingt quatorze 1894 fille de

Jules Adamis Henri Reymond limoux à Vaulion et de  
Anna <sup>Rosina</sup> ~~Susette~~ nie Soltermann

Comme témoins : 1. Gustave Magnenat pionnier à Vaulion  
2. Adamis Reymond limoux de Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trois septembre  
neuf cent dix huit 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt sept septembre mil neuf  
cent dix huit 1918

Pièces déposées :  
Promesse de mariage  
Publication de  
à Vaulion

Les époux :  
Lucien Magnenat  
Annaise Magnenat nie Reymond

Les témoins :  
Gustave Magnenat  
Adamis Reymond

L'officier de l'état civil :  
L. Reymond

Communiqué

Je dis Annaise prénom de l'épouse  
et Rosina nom de la mère  
L. Reymond  
off. d'ét. civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N<sup>o</sup> 12  
Delacrétaz  
et  
Magnénat

Acté le 1<sup>er</sup> Février 1919.  
Le Préfet  
Jauch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz André Félix  
célibataire — agriculteur

originaire de Lapraz et Yverne, Vaud domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le dix juin

mil huit cent quatre vingt dix fils de  
Jules François Gabriel Delacrétaz armateur et de  
Hélène Marie Rosine nie Magnénat, les deux à Vaulion

2. Magnénat Marguerite Adrienne  
célibataire — mineure autorisée

originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le trente un Mars

mil huit cent nonante neuf fille de  
Adrien Louis Magnénat cordonnier et agriculteur et de  
Elise Soltermann, les deux à Vaulion

Comme témoins :  
1. René Riardet fabricant, de Belmont domicilié à Vaulion  
2. Hri Guignard instituteur de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Vaulion le premier Décembre  
et à Lapraz et Yverne le deux du même mois mil  
neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt Décembre mil neuf cent  
dix huit

Pièces déposées :  
certificats de publication à  
Vaulion Lapraz et Yverne  
autorisations ou consentement  
du mariage du père et de la  
mère de l'épouse

Les époux :

A Delacrétaz Magnénat  
Marg. Delacrétaz Magnénat

Les témoins :

H. Guignard  
René Riardet

L'officier de l'état civil :

L. Jauch

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de  
Romainshorn et Orège le  
20 Décembre 1918.

Le N<sup>o</sup> 12 page 27 est celui de la dernière inscription faite dans  
l'année; les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions au vu  
31 Décembre 1918.

L'officier d'état civil  
L. Jauch



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale  
le 7 Janvier 1919, conformément à la loi.  
L'off. d'état civil  
L. Jauch

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 1  
Magnenat  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Jean Ami \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_ mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vallorbe \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt neuf Juillet

mil huit cent nonante cinq \_\_\_\_\_ fils de

Magnenat Ami Henry décédé \_\_\_\_\_ et de

Louise Jeannette nie Lquiuard à la Fracrière Vaulion

2. Magnenat Emma Blisa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_ pieviste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vallorbe \_\_\_\_\_ née à

Vallorbe \_\_\_\_\_ le neuf Août

mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fille de

Magnenat Louis Henri \_\_\_\_\_ et de

Hélène Alice nie Matthey, à Vallorbe

Comme témoins : } 1. Armand Bernay horloger de Haut Priou  
2. Georges Magnenat agriculteur de id à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier et à Vaulion le deux janvier mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le premier février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'officier de l'Etat Civil de Vallorbe

Les époux :

Jean Magnenat  
Emma Magnenat  
nie Magnenat  
Les témoins :

Armand Bernay  
Georges Magnenat

Communiqué à l'Etat Civil de Vallorbe le 12 février 1919

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Liardet  
et  
Dupuget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Victor Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_ teneur \_\_\_\_\_

originaire de Belmont et Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le six Mai 1898 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_ fils de  
Henri Félix Liardet décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie Emma nie Guignard à Vaulion

2. Dupuget Eugénie Suzanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_ pierrister \_\_\_\_\_

originaire de Belmont Yverdon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Paris VIII<sup>e</sup> arrondt. le vingt deux Novembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt treize 1893 \_\_\_\_\_ fille de

François Ferdinand Dupuget décédé \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie Marie Zélie nie Guignard à Vaulion

Comme témoins : } 1. Henri Dupuget industriel d'Yverdon, à Vaulion  
2. Reni Liardet industriel de Belmont, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Yverdon et Vaulion le quinze  
février et à Belmont le dix sept du même mois mil-  
neuf cent dix neuf 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trois Avril mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :  
certificats de publication à  
Belmont, Yverdon et Vaulion  
acte de naissance de l'épouse

Les époux :  
Victor Liardet.  
Suzanne Liardet nie Dupuget.

Les témoins :  
H. Dupuget  
Reni Liardet

Communiqué aux officiers d'état civil  
de Sully et Yverdon, le 3 Avril  
1919

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Un mot radié 14<sup>e</sup> ligne (Belmont)  
L'off. d'état civil  
(Heymann)



1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3.  
Magnenat  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnenat Georges Henri**  
Célibataire \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le douze novembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante cinq 1895 fils de  
Henri Georges Magnenat agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie Augustine née Guignard, à Vaulion

2. **Magnenat Claisse Eveline**  
célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierreuse \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le dix sept Décembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six 1896 fille de  
Abram David Magnenat agricult. à Vaulion et de  
Louise Claisse née Goy décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Michot Henri rentier de ch à Vaulion \_\_\_\_\_  
} 2. Dépraz Henri horloger au Soub \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt cinq avril  
mil neuf cent dix-neuf 1919 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt trois Mai mil neuf cent dix neuf  
1919

Pièces déposées :  
certificat de publication  
à Vaulion & promesses de  
mariage.

Les époux :

Georges Magnenat  
Eveline Magnenat née Magnenat

Les témoins :

Henri Michot  
Henri Dépraz

L'officier de l'état civil :

A. Raymond

Communiqué

N<sup>o</sup> 4  
Dépraz  
Goy<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dépraz Henri François** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

horloger \_\_\_\_\_

originaire du Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

au Pont \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

aux Charbonnières le deux juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre 1894 fils de \_\_\_\_\_

Lion Arthur Dépraz \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Lina Emilie Elisa née Favre, au Pont. \_\_\_\_\_

2. **Goy Marguerite Aline** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Vaulion \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Vaulion le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six 1896 fille de \_\_\_\_\_

Jean Isaac Goy décédé \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Anna née Messerly à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Auguste Raymond de et à Vaulion  
} 2. Arthur Goy limier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le dix-neuf, au Lieu le vingt-un et à Vaulion aussi le vingt-un avril mil-neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trentième Mai mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

autorisation de mariage  
de l'état civil de L'Abbaye

Les époux :

Henri François Dépraz Goy  
Marguerite Dépraz née Goy.

Les témoins :

Auguste H. Raymond  
Goy Arthur

L'officier de l'état civil :

A. Raymond

Communiqué aux Etats Civils de  
L'Abbaye & du Lieu le  
31 mai 1919.

N<sup>o</sup> 5  
Liardet  
Delacretaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet René André  
 célibataire  
 tanneur  
 originaire de Belmont et Lutry domicilié à  
 Vaulion né à  
 Vaulion le cinq août  
 mil huit cent nonante cinq 1895 fils de  
 Henri Félix Liardet décédé et de  
 Marie Emma née Guignard à Vaulion

2. Delacretaz Yvonne Hélène  
 célibataire  
 pierriste  
 originaire de Lapraz et Yvonne, Vaud domiciliée à  
 Vaulion née à  
 Vaulion le vingt sept mai  
 mil huit cent nonante cinq 1895 fille de  
 Jules François Gabriel Delacretaz agriculteur et de  
 Hélène Marie Rosine née Maquemat les deux à Vaulion

Comme témoins :  
 1. Liardet Gustave industriel de Belmont, à Vaulion  
 2. Liardet Marcel industriel de Belmont, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le seize mai, à Yvonne  
 et Lapraz le dix sept et à Belmont le dix neuf du même  
 mois mil neuf cent dix neuf 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt Juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :  
 certificats de publication à Vaulion  
 Lapraz et Yvonne.  
 Promesses de mariage

Les époux :

René Liardet  
 Yvonne Liardet née Delacretaz

Les témoins :

Marcel Liardet  
 Gustave Liardet

Communiqué aux Officiers de l'Etat  
 Civil de Romainsmatt Aigle et  
 Pully le 20 Juin 1919.

L'officier de l'état civil :

L. A. Reynaud

N° 6  
Magnenat  
Kierholtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Firmin Lion Auguste

célibataire

fonctionnaire aux C.F.F.

originaire de Vaulion

domicilié à

Lausanne

né à

Vaulion

le seize Mai

mil huit cent nonante-sept 1897

fils de

Henri Lion Magnenat

et de

Louise Eugénie nie Nicole, les deux à Cray.

2. Kierholtz Jeanne Clémentine

célibataire

sans profession

originaire de Vaulion

domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion

le trente Juin

mil huit cent nonante-huit 1898

fille de

Isidore Charles Kierholtz décédé

et de

Henriette nie Lugeon à Vaulion

Comme témoins :  
1. M<sup>re</sup> L<sup>re</sup> Mayor pasteur d'Échallens à Vaulion  
2. M<sup>re</sup> Dupuyet limier d'Yverdon à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt sept et à Vaulion le vingt huit août mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-huit Septembre mil-neuf-cent-dix-neuf  
1919

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation de mariage) de l'état civil de Lausanne.

Les époux :

F. Magnenat  
J. Magnenat nie Kierholtz

Les témoins :

Mayor pas.  
H. Dupuyet

L'officier de l'état civil :

L. Reynaud

Communiqué à l'état civil de Lausanne le 18 septembre 1919

No 7  
Goy  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ~~Goy~~ Goy Victor Marcel  
Célibataire

agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Premier le dix Novembre

mil huit cent nonante deux fils de

Jules Henri Goy agriculteur à Vaulion et de

Louise Rosine née Dereley décédée

2. Guignard Aimée Louise  
Célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le dix sept Décembre

mil huit cent nonante six fille de

Lucien Louis Guignard chef de Section et de

Marie Emma née Liardet, à Vaulion

Comme témoins :

1. Auguste Delacretaz agricul. de Lafray, à Mabagny, Genève

2. Michel Tollens industriel de Vaulion, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six Septembre  
mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix sept Octobre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :  
acte de naissance de l'époux  
certificat de publication  
à Vaulion.

Les époux :  
Goy Marcel  
Goy Aimée née Guignard

Les témoins :  
Aug Delacretaz  
M. Tollens

Communiqué

L'officier de l'état civil :  
L. Reymond

## Registre des mariages A.

No 8  
Guignard  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Lucien Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 machiniste \_\_\_\_\_  
 originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le quinze Mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante trois 1893 \_\_\_\_\_ fils de  
Henri Isaac Guignard agriculteur à Vaulion et de  
Juliette Augustine née Guignard décédée \_\_\_\_\_

2. Rochat Eugénie Hélène \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 pieuse \_\_\_\_\_  
 originaire de Croy, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Croy \_\_\_\_\_ née à  
Croy \_\_\_\_\_ le vingt trois février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux 1892 \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène Rochat agriculteur à Croy et de  
Adèle née Bidiville \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. M<sup>re</sup> Henri Guignard propriétaire à Vaulion  
 2. David Cusin agriculteur à Larigney \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-un Septembre et à  
Croy le vingt deux du même mois mil neuf cent dix neuf 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trente-un Octobre mil neuf cent dix neuf  
 1919

Pièces déposées :  
 Certificats de publication  
 à Croy et Vaulion

Les époux :

Lucien Guignard  
Hélène Guignard née Rochat

Les témoins :

Henri Guignard et David Cusin

L'officier de l'état civil :

L. J. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil de  
Romainmôtier

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 9.  
Liardet  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Gustave Albert  
célibataire, fabricant de chaussures

originaire de Belmont et Lutry domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le six août

mil huit cent huitante-neuf 1889 fils de  
Henri Félix Liardet décédé et de  
Marie Emma née Guignard, à Vaulion

2. Guignard Thérèse Augustine  
célibataire, pieriste

originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le vingt sept janvier  
mil huit cent nonante deux 1892 fille de

Ami David Guignard cordonnier et de  
Elisa Rosine née Raymond, à Vaulion

Comme témoins : 1. Justin Guignard agriculteur de Vaulion y domicilié  
2. Marcel Liardet industriel de Belmont domicilié à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt huit Octobre et  
à Belmont le vingt neuf du même mois mil neuf  
cent dix neuf 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt huit Novembre mil neuf cent  
dix neuf 1919

Pièces déposées :  
certificats de publication  
à Belmont et Vaulion

Les époux :  
Gustave Liardet  
Thérèse Liardet née Guignard

Les témoins :  
Justin Guignard  
Marcel Liardet

Communiqué à l'état civil de  
Tully le 28 Novembre 1919

L'officier de l'état civil :  
L. Raymond

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10  
Goy  
et  
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Ernest Emile \_\_\_\_\_  
célibataire, limieur \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Mont-le-Grand le vingt huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante 1890 \_\_\_\_\_ fils de

Louis Isaac Goy agent de Police à Vaulion et de  
Louise Georgette née Chevalley. \_\_\_\_\_

2. Bourgeois Aline Adèle \_\_\_\_\_  
célibataire, ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Montagny (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Moiry, Vaud \_\_\_\_\_ née à

Montagny \_\_\_\_\_ le quinze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux 1892 fille de

feu Jean Henri François Bourgeois \_\_\_\_\_ et de  
feue Marie Jenny née Burdet \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Paul Bignens limieur de et à Vaulion  
2. Adrien Maire secrétaire municipal de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Montagny et à Vaulion le cinq  
novembre et à Moiry le six du même mois mil neuf  
cent dix dix neuf. 1919 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix neuf Décembre mil neuf cent dix neuf

## Pièces déposées :

certificats de publication  
à Montagny, Moiry et  
Vaulion, actes de naissance  
des deux époux

## Les époux :

Ernest Emile Goy  
Aline Goy Bourgeois

## Les témoins :

Paul Bignens Magnard.  
Ad: Marie St. mple

## L'officier de l'état civil :

L. B. Reynaud

Communiqué aux Officiers de l'état  
civil de Montagny & La Sarraz  
le 19 Décembre 1919



No 11  
De Siebenthal  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Siebenthal John \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
limeur \_\_\_\_\_  
originaire de Gessenay, canton de Berne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Villard-Bozon, L'Isle le vingt sept Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt deux \_\_\_\_\_ fils de  
Henri François Louis De Siebenthal décédé et de  
Rose dite Louise née Boret décédée.

2. Reymond née Goy Marie Elisa \_\_\_\_\_  
veuve de Emile Albert Reymond, dès le 5 Octobre 1916 \_\_\_\_\_  
pierreiste \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt neuf Novembre  
mil huit cent quatre vingt 1880 \_\_\_\_\_ fille de  
Georges David Goy cordonnier à Vaulion et de  
Elise Adrienne née Golay \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Aimé Bignens pierreiste de Vaulion y domicilié  
2. Samuel Grobet limeur de Vallorbe, domicilié à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix sept et à Gessenay  
le dix neuf Octobre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-neuf Décembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :  
Certificats de publication à Gessenay  
et Vaulion.  
Acte de naissance de l'époux.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Les époux :  
John de Siebenthal  
Elisa de Siebenthal née Goy

Les témoins :  
A. Bignens  
S. Grobet

L'officier de l'état civil :  
Le Royman

Communiqué à l'officier d'état civil  
de Gessenay le 19 Décembre 1919

1919

Registre des mariages A.

No 12  
Goy  
et  
Magnenat

Site le 21 février 1920.  
Le Prêtre:  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Goy Paul Henri

Célibataire

banneur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Lignerolles, Vaud le dix sept Mars

mil huit cent nonante. six 1896 fils de

Auguste Albert Goy décédé et de

Clara Elise nie Werly à Vaulion

2. Magnenat Eveline Louise

Célibataire

pierriste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le vingt sept Septembre

mil huit cent nonante huit 1898 fille de

Alfred Henri Magnenat journaliste à Vaulion et de

Marie Adèle nie Desports décédée

Comme témoins: 1. Félix Guignard banneur de Vaulion y domicilié  
2. Paul Bignens banneur de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatre Novembre  
mil neuf cent neuf 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt six Décembre mil neuf cent neuf 1919

Pièces déposées:  
Certificat de publication  
à Vaulion.  
Acte de naissance de l'époux

Les époux:  
Paul Goy banneur  
Eveline Goy Magnenat

Les témoins:  
Félix Guignard  
Paul Bignens

Communiqué

L'officier de l'état civil:  
L. Reynaud

Le No 12, page 39 est celui de la dernière  
inscriptions fait dans l'année; les 2 doubles sont  
informés, ce qui est certifié au jour du 21 Décembre 1919  
L'Officié de l'état civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

Le autre double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1920 conformément à la loi  
L'officié d'état civil L. Reynaud

No 1  
Thomas  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas Marcel Pierre Louis —  
célibataire —  
fromager —  
originaire de Villars-sous-Yens, Vaud — domicilié à  
Vaulion (au Cerney) — né à  
Lunéville Départ<sup>t</sup> de Meurthe et Moselle, France —  
le quatorze Décembre mil huit cent nonante-cinq 1895 — fils de  
Eugène Félix Thomas à Nice — et de  
Julie Henriette nie Quibert —

2. Magnenat Berthe Hélène —  
célibataire —  
pierriste —  
originaire de Vaulion — domiciliée à  
Vaulion — née à  
Cordier (Plan Dessus) le dix huit Juin —  
mil huit cent nonante-un 1891 — fille de  
David Emile Magnenat journalier à Vaulion — et de  
Victorine Fanchette nie Girardet —

Comme témoins : } 1. M. Ch. Girardet à Yverdon, coiffeur à Vaulion.  
2. Robert Magnenat de Vaulion journalier à Satchaux.

Les publications ont eu lieu à Villars-sous-Yens le seize Janvier  
et à Vaulion aussi le seize du même mois mil neuf  
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt février mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :  
Certificats de publication à Villars  
sous Yens et Vaulion.  
Acte de naissance de l'épouse  
L'époux n'a pu présenter qu'un acte d'origine  
né dans une ville dévastée par la guerre,  
de 1917,  
l'acte de naissance n'a pu être exigé.

Communiqué à l'Etat Civil de Villars  
sous-Yens le 20 février 1920.

Les époux :

M. Thomas  
Berthe Thomas nie Magnenat

Les témoins :

Ch. Girardet coiffeur  
Magnenat Robert

L'officier de l'état civil :

L. Blaymond

19 ligne, line Victorine  
L. Blaymond  
Off. d'Etat Civil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Magnenat  
et  
Dupugnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat César Louis \_\_\_\_\_  
Célibataire, forgeron de limes \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt-un Août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre 1894 fils de  
Anni Louis Magnenat journalier à Vaulion et de  
Marie Virginie née Martin \_\_\_\_\_

2. Dupugnet Jeanne Lucie Eveline \_\_\_\_\_  
Célibataire, picriste \_\_\_\_\_

originaire de Yverdon, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Paris, France \_\_\_\_\_ le vingt-neuf Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept 1897 fille de  
feu François Ferdinand Dupugnet \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie Marie Zélie née Guignard à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Magnenat Arsène limier de et à Vaulion  
2. Dupugnet Henri limier d'Yverdon, domicilié à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Yverdon le treize février et à Vaulion  
également le treize du même mois mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 12 Mars 1920 mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Certificats de publication  
de mariage à Yverdon et à  
Vaulion  
acte de naissance de l'épouse

Les époux :

César Magnenat  
Jeanne Magnenat née Dupugnet

Les témoins :

A. Dupugnet  
Arsène Magnenat

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Communiqué à l'Etat Civil  
d'Yverdon le 12 Mars 1920

1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3

Cusin Guignard

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cusin David

Célibataire

agriculteur

originaire de Aubonne domicilié à

Larigny, Vaud né à

Château d'Oex le vingt six Janvier

mil huit cent nonante cinq 1895 fils de

Cusin Louis décédé et de

Sophie née Félix aussi décédée

2. Guignard Yvonne Augustine

Célibataire, sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le vingt six Mars

mil huit cent nonante cinq 1895 fille de

Guignard Henri Isaac agriculteur à Vaulion et de

Guignard Juliette Augustine décédée

Comme témoins :

1. Lucien Guignard agriculteur de et à Vaulion

2. Henri Guignard agriculteur de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Larigny le deux Mars, à Aubonne et à Vaulion le trois du même mois de l'année mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 26 Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

autorisation (certificat de mariage) de l'officier de l'état civil de Villars-sous-Yens.

Les époux :

David Cusin  
Yvonne Cusin.

Les témoins :

Henri Guignard  
Lucien Guignard  
Alain Guignard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civil de Aubonne et Villars-sous-Yens. le 26 Mars 1920.

## Registre des mariages A.

No 4  
Reverchon  
et  
Corday

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reverchon Armand \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 limier \_\_\_\_\_  
 originaire de Bretonnières, Vaud \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Taulion \_\_\_\_\_ né à  
 Vallorbe \_\_\_\_\_ le sept Octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un 1891 fils de  
 Auguste François Reverchon \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Nicolet, les deux à Vallorbe \_\_\_\_\_

2. Corday Eva Alma \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Gollion, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Alens près Cossonay \_\_\_\_\_ née à  
 Alens \_\_\_\_\_ le treize février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq 1895 fille de  
 François Juste Corday décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Henriette née Zwahlen à Alens \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. François Reverchon à Vallorbe \_\_\_\_\_  
 } 2. Alfred Reverchon au Day, près Vallorbe \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cossonay le quatre, à Gollion le quinze,  
 à Bretonnières le seize et à Taulion le douze juin mil neuf  
 cent vingt 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le dix 10 juillet mil neuf cent vingt 1920

## Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux  
 acte de naissance de l'épouse  
 certificats de publication à  
 Cossonay, Gollion, Bretonnières  
 et Taulion.

## Les époux :

Armand Reverchon  
 Alma Reverchon née Corday

## Les témoins :

François Reverchon  
 Alfred Reverchon

## L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux officiers de l'Etat  
 Civil de Cossonay pour Alens et  
 Gollion et de Romanelles  
 le 10 juillet 1920

No 5  
Golaz  
et  
Greuter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Golaz Marcel Louis** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 machiniste \_\_\_\_\_  
 originaire de **L'Abbaye (Vallée de Joux)** \_\_\_\_\_ domicilié à  
**Vaulion** \_\_\_\_\_ né à  
**Vaulion** \_\_\_\_\_ le onze octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq 1885 fils de  
**Jean Louis Golaz** décédé \_\_\_\_\_ et de  
**Louise** née **Magnenat** aussi décédée \_\_\_\_\_

2. **Greuter Louise** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 femme de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de **Bonau et de Niedermil (Gruyère)** \_\_\_\_\_ domiciliée à  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ née à  
**Rutembann Otoberg (Gruyère)** le treize février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-sept 1887 fille de  
**John Greuter** à **Taspels (Grisons)** \_\_\_\_\_ et de  
**Catherine** née **Brem** \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. **Francis Golaz** limonier de l'Abbaye, à Vaulion  
 } 2. **Louis Magnenat** limonier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatorze, à Lausanne et  
 L'Abbaye le seize, à Bonau le dix-sept et à Niedermil le vingt-un  
 août mil neuf cent vingt 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Vaulion** le 7 sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
 acte de naissance de l'épouse  
 certificats de publication à :  
 Lausanne, L'Abbaye, Bonau,  
 Niedermil et Vaulion.

Les époux :  
**Marcel Golaz**  
**Louise Golaz née Greuter**

Les témoins :  
**Francis Golaz**  
**Louis Magnenat**

L'officier de l'état civil :  
**L. A. Raymond**

Communiqué aux officiers d'état civil  
 de Lausanne, L'Abbaye, Bonau  
 et Niedermil le 7 sept. 1920

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 6  
 Raymond  
 et  
 Fressineau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Raymond Jules Benjamin**  
 célibataire  
 pierriste  
 originaire de Vaulion domicilié à Vaulion  
 né à Vaulion le quatre avril  
 mil huit cent quatre vingt huit 1888 fils de  
 David Samuel Raymond décédé et de  
 Marquise née Muller aussi décédée

2. **Fressineau Marie Adèle Louise**  
 célibataire  
 pierriste  
 originaire de Chenit, arrond. Le Sentier domiciliée à Vaulion  
 née à St Imier, Berne le vingt cinq Mars  
 mil huit cent nonante huit 1898 fille de  
 Eugène Fressineau horloger, à Lausanne et de  
 Adèle Marie Robert née Grandjean

Comme témoins :  
 1. Charles Raymond bûcheron de Vaulion y domicilié  
 2. Paul Raymond agriculteur de Vaulion au Plan

Les publications ont eu lieu à Vaulion le neuf Septembre et  
 au Sentier le dix du même mois mil neuf cent  
 vingt 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt neuf Septembre mil neuf cent vingt  
 1920

Pièces déposées :  
 acte de naissance de l'épouse  
 Certificats de publication au  
 Sentier et Vaulion.

Les époux :  
 Raymond Jules pierriste  
 Raymond Marie née Fressineau

Les témoins :  
 Charles Raymond  
 Raymond Adrien

L'officier de l'état civil :  
 Le J. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil du  
 Sentier le 29 Sept. 1920.



No 7  
Bignens  
et  
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Camille Alexis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Valeyres sous Rances le dix huit Juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante deux 1892 \_\_\_\_\_ fils de

Jean François Maurice Bignens cordonnier \_\_\_\_\_ et de

Jenny Henriette née Bonard, à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Roth Louise \_\_\_\_\_

divorcée de Charles Louis Bonzon, dès le 11 juillet 1919

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Pompaples, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

au Buron (Villars le Beroir) le deux juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante trois 1893 \_\_\_\_\_ fille de

Frédéric Roth agriculteur à Orens \_\_\_\_\_ et de

Rosine Elisabeth née Isenschmid \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Maurice Bignens cordonnier de Vaulion y domicilié

2. Hermann Reymond boucher de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Pompaples le vingt deux Septembre  
et à Vaulion le vingt un du même mois mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Octobre mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :

certificats de publication à Pompaples  
et à Vaulion

acte de naissance des époux

acte de divorce de l'épouse

Les époux :

Bignens Camille

Bignens Roth Louise

Les témoins :

Reymond Hermann.

Maurice Bignens.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de  
Pompaples le 8 Octobre 1920

Registre des mariages A.

No 8  
Magnenat  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Louis Adrien  
célibataire  
linneur  
originaire de Vaulion domicilié à Vaulion  
né à Vaulion le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt huit 1888  
fils de Constant Julien Magnenat cordonnier à Vaulion et de Nanette Henriette née Marmeth décédée

2. Magnenat Constance Henriette  
célibataire  
pierriste  
originaire de Vaulion domiciliée à Vaulion  
née à Vaulion le dix Septembre mil huit cent quatre vingt quatre 1884  
fille de Jean Gabriel Magnenat décédé et de Camille Sophie née Delacretat aussi décédée

Comme témoins :  
1. Stähli Fritz linneur à Vaulion  
2. Magnenat Julien cordonnier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt trois Septembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
certificat de publication  
à Vaulion

Communiqué

Les époux :

Louis Adrien Magnenat  
Constance Magnenat

Les témoins :

Constant Julien Magnenat  
Fritz Stähli

L'officier de l'état civil :

L. Reynaud

1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 9  
Stähli  
et  
Brawand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stähli Fritz**  
célibataire  
limeur  
originaire de Wahlen (Berne)  
Vaulion domicilié à  
Schwarzenburg, Berne le trois Septembre  
né à  
Schwarzenburg, Berne le trois Septembre  
mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de  
Frédéric Stähli décédé et de  
Caroline nie Hostettler à Berne

2. **Brawand Eugénie Louise**  
célibataire  
pierreuse  
originaire de Grindelwald, Berne  
Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le onze Janvier  
mil huit cent nonante huit 1898 fille de  
Emile Robert Brawand décédé et de  
Emma Julianne nie Déprez aussi décédée

Comme témoins :  
1. Maquenat Julien cordonnier à Vaulion  
2. Maquenat Louis limeur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 14 Septembre et à  
Wahlen et Grindelwald le 15 du même mois 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
certificats de publication à  
Wahlen, Grindelwald et Vaulion  
acte de naissance de l'époux  
Promesse de mariage

Les époux :  
Fritz Stähli  
Eugénie Stähli nie Brawand

Les témoins :  
Louis Adrien Maquenat  
Constant Julien Maquenat

L'officier de l'état civil :

L. Reynaud

Communiqué aux Officiers d'Etat  
Civil de Wahlen et Grindelwald  
le 8 Octobre 1920

No 10  
Bignens  
Goy<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bignens Roger Alexis** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
pierreux \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le dix-neuf Octobre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de  
Jules Alexis Bignens cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Mariette Emma nie Magnenat, à Vaulion

2. **Goy Louise Cécile** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
modiste \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Premier, Vaud le onze Août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre 1894 fille de  
Jules Henri Goy agriculteur à Vaulion et de  
Louise Rosine nie Develey décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins ; } 1. Guignard Gaston limier à Vaulion  
2. Develey Charles agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 29 Septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze Octobre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :  
acte de naissance de l'épouse  
certificat de publication à Vaulion  
Promesses de mariage

Les époux :  
Roger Bignens  
Cécile Bignens nie Goy

Les témoins :  
Gaston Guignard  
Charles Develey

Communiqué \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. B. Guignard

No 11  
Marendaz  
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz François Edouard  
célibataire  
charm. carrossier  
originaire de Mathod domicilié à  
Yverdon né à  
Arissoles le treize Décembre  
mil huit cent nonante-trois 1893 fils de  
Frédéric Eugène Marendaz agriculteur et de  
Emma née Gudit, à Mathod

2. Liardet Madeleine Rosalie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Belmont et Lutry domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le dix-neuf février  
mil huit cent nonante-trois 1893 fille de  
Georges Fritz Liardet commerçant et de  
Augustine Marie née Bignens, à Vaulion

Comme témoins : 1. Vacheron stagiaire notaire à Yverdon  
2. Guignard Louis agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Mathod, Vaulion et à Yverdon  
le 7 et à Belmont le 8 Octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-deux Octobre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :  
certificat de publication  
(autorisation de mariage) de  
l'officier d'état civil de  
Yverdon.

Les époux :  
Edouard Marendaz  
Madeleine Liardet née Bignens

Les témoins :  
L. Vacheron  
Louis Guignard

L'officier de l'état civil :  
L. Heymann

Communiqué aux Officiers de l'état  
civil d'Yverdon, Champrent et  
Pully. le 22 Octobre 1920

## Registre des mariages A.

No 12  
Magnenat  
et  
André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Lucien Georges Henri

pierriste, veuf de Edith Marie Raymond, dès le 22

Juillet 1920.

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le vingt cinq Novembre

mil huit cent quatre-vingt huit 1888 fils de

Henri Georges Magnenat primeur et de

Marie Augustine née Guignard, au Sentier

2. André Marie Léontine

femme de chambre, célibataire

originaire de Hayange, Lorraine, France domiciliée à

Vaulion, précédemment à Hayange née à

Hayange le neuf Juin

mil huit cent nonante-cinq 1895 fille de

Gustave André contre-maitre à Hayange et de

Maria née Gloffin décédée

Comme témoins :

1. Louis Raymond pierriste à Vaulion

2. Georges Matthey primeur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 8 Octobre et à Hayange le 15 du même mois 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le neuf Novembre mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Acte de naissance de l'épouse

Certificats de publication à Hayange et à Vaulion

## Les époux :

Magnenat Lucien  
Marie Magnenat née André

## Les témoins :

Louis Raymond pierriste  
Georges Matthey primeur

## L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué au Département de Justice, Police le 9 Novembre 1920

No 13  
Guignard  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignard Ami Vital** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

limour \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Vaulion \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Vaulion \_\_\_\_\_ le trois Avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit 1898 \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Ami David Guignard cotonnier \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Elisa Rosine née Reymond, les deux à Vaulion

2. **Magnenat Eglantine Céline** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Vaulion (au Petit Boutavent, rive) \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Vaulion \_\_\_\_\_ le dix-neuf Mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six 1896 \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Jules Constant David Magnenat agriculteur \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Marie Louise née Guignard, au Petit Boutavent.

Comme témoins : } 1. Justin Guignard limour à Vaulion

2. Felix Magnenat agriculteur au Petit Boutavent

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-neuf Octobre

1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-neuf Novembre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
à Vaulion  
Promesse de mariage

Communiqué

Les époux :

Vital Guignard  
Eglantine Guignard née Magnenat

Les témoins :

Felix Magnenat  
Justin Guignard

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

No 14  
Junod  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod René \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
limeur \_\_\_\_\_  
originaire de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Pienne (Berne) le vingt quatre Mars  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante 1890 fils de  
Ami Ernest Junod décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise Lina née Fiechter décédée \_\_\_\_\_

2. Magnenat Laure Aline \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
pierreuse \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vallorbe Vaud le cinq Juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre 1894 fille de  
Henri Auguste Magnenat bûcheron \_\_\_\_\_ et de  
Julia Amélie née Guignard, à Vaulion

Comme témoins : 1. Henri Magnenat manoeuvre à Vaulion  
2. Augustine Morf sage-femme à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 4 Novembre et à  
Sainte-Croix le 5 du même mois 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dit neuf Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
certificats de publication à  
St<sup>e</sup> Croix et à Vaulion  
actes de naissance des deux  
époux

Les époux :

René Junod  
Laure Magnenat

Les témoins :

Henri Magnenat  
Augustine Morf

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de  
St<sup>e</sup> Croix le 19 Nov. 1920



1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 15  
Goy  
et  
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Adrien Jules \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion (aut Buginaz, rière : ) \_\_\_\_\_ né à

Vaulion (Buginaz) le vingt-un Mai \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante huit 1898 fils de

Georges Louis Adrien Goy ambassadeur de monta-<sup>gne</sup> et de  
Marie Mariette Caroline née Raymond, aut Buginaz

2. Liardet Edith \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Belmont St Luby \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Vaulion le trente-un Août \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante sept 1897 fille de

Louis Félix Liardet bûcheron \_\_\_\_\_ et de

Denyse Georgine née Goy, à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gaston Suisin employé à Charens \_\_\_\_\_  
2. Auguste Raymond facteur postal à Vaulion \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vaulion le douze Novembre  
et à Belmont le 13 du même mois 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trois Décembre mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

promesse de mariage  
certificats de publication  
à Belmont et à Vaulion

Les époux :

Adrien Goy fils.  
Edith Goy Liardet.

Les témoins :

*[Signature]*  
Auguste Raymond

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'Etat Civil de  
Pully le 3 Décembre 1920

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16  
Magnenat  
Curtet

Vise le 1<sup>er</sup> Mars 1921  
Le Préfet  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Fernand César  
célibataire, agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (au Tri-Dessous) né à  
Vaulion le deux Septembre

mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de  
Gustave David Magnenat agriculteur et de  
Marie Augustine née Michot, à Vaulion (au Tri-Dessous)

2. Curtet Marguerite Louise  
célibataire

pierriste  
originaire de Jurieux domiciliée à

Vaulion (au Petit Boutavent) née à  
Bretonnières le vingt-sept Mai

mil huit cent nonante-neuf 1899 fille de  
Jules Ferdinand Curtet agriculteur au Petit Boutavent et de  
Hélène née Reverchon décédée

Comme témoins :  
1. Magnenat Gustave agriculteur au Tri-Dessous  
2. Curtet Ferdinand agriculteur au Petit Boutavent

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 4 et à Jurieux le 5  
Décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trente un Décembre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse  
certificat de publication à  
Jurieux et à Vaulion.

Les époux :

Magnenat Fernand  
Magnenat Marguerite née Curtet

Les témoins :

Gustave Magnenat Michot  
Ferdinand Curtet n. t.

Communiqué à l'état civil de  
Romainmôtte

L'officier de l'état civil :

L. A. Pagnon

Imprimerie Vaufoise, Lausanne, 300 f. d.

Le N<sup>o</sup> 16 page 55 est celui de la dernière inscription faite dans l'année, les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions. L'officier de l'état civil L. A. Pagnon. Autre double a été remis à l'autorité cantonale le 31 Décembre 1920, conformément à la loi sur l'état civil. L'officier de l'état civil L. A. Pagnon.



No 1.  
Raymond  
Golay et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Marcel Henri  
agriculteur, célibataire  
mineur autorisé

originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le vingt-cinq Septembre

mil neuf cent un 1901 fils de  
feu Gustave Henri Raymond et de  
Anna Augusta née Raymond à la Vincure (Vaulion)

2. Golay Wilhelmine Isabelle  
pierreuse, célibataire  
mineure autorisée

originaire de Lieu et du Chenit, Vaud domiciliée à  
Vaulion née à  
L'Abbaye le cinq Mars

mil neuf cent trois 1903 fille de  
Henri Louis Golay cafetier à Vaulion et de  
Elise Léonie née Mayor

Comme témoins : } 1. Henri Golay cafetier à Vaulion  
2. Constant Magnenet hôtelier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 16 février et au Lieu  
au Brassus et au Sentier le 17 du même mois 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le onze Mars mil neuf cent vingt-un  
1921

Pièces déposées :  
autorisation du Département  
de Justice & Police pour mineurs  
consentement des pères & mères  
Certificats de publication au  
Lieu au Sentier et au Brassus.  
acte de naissance de l'épouse

Les époux :  
Marcel Raymond  
Wilhelmine Raymond.

Les témoins :  
Henri Golay  
C Magnenet

L'officier de l'état civil :

L. Steyvers

Communiqué aux Officiers d'Etat Civil  
du Lieu, du Brassus et du Sentier  
le 11 Mars 1921

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 2  
Michot  
Paris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Robert Paul \_\_\_\_\_  
veuf de Alida Marie née Magnenat, dès le 2<sup>e</sup> juillet 1920  
concierge au collège \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le huit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six 1886 \_\_\_\_\_ fils de

Moïse Auguste Michot décédé \_\_\_\_\_ et de

Henriette (dite Jeannette) née Raymond à Vaulion

2. Paris née Goy Marie Henriette \_\_\_\_\_

veuve de Alphonse Victor Paris, dès le 25 Novembre 1918

Pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Concise, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Mont-le Grand, Vaud le quatorze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois 1893 \_\_\_\_\_ fille de

Louis Isaac Goy agent de Police \_\_\_\_\_ et de

Louise Georgette née Chevalley, à Vaulion

Comme témoins : 1. Henri Michot fabricant de pierres fines à Vaulion

2. Gustave Michot limeur à Vaulion (frères de l'époux)

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 26 février et à

Concise le 28 du même mois 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix huit Mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

certificats de publication à  
Concise et à Vaulion.  
acte décès et de mariage du  
1<sup>er</sup> conjoint de l'épouse

Les époux :

Robert Michot  
Marie Michot née Goy

Les témoins :

Henri Michot  
Gustave Michot

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Etat civil de \_\_\_\_\_  
Concise le 18 May 1921.

N<sup>o</sup> 3  
Mercanton  
et  
Mange

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton Eugène \_\_\_\_\_  
célibataire, gendarme \_\_\_\_\_

originaire de Forel (Larant) et de Sarigny, canton de Vaud domicilié à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ né à  
Forel \_\_\_\_\_ le vingt-sept août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept 1897 \_\_\_\_\_ fils de  
Adrien Mercanton \_\_\_\_\_ et de

Jenny née Cordey, à Oron-la-Ville \_\_\_\_\_

2. Mange Clara Marie \_\_\_\_\_  
célibataire, cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Cuarnens, Vaud \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf 1899 \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Louis Mange \_\_\_\_\_ et de

Augustine Aline née Magnenat, à Vaulion

Comme témoins : } 1. Potmann Alfred gendarme à Neuchâtel  
} 2. Goy-Liardet Adrien commerçant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 22, à Forel, à Sarigny  
à Vaulion le 23 et à Cuarnens le 24 Mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 15 quinze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :  
certificat (autorisation) de  
mariage de l'état civil de  
Neuchâtel

Les époux :

~~Mercanton Eugène~~  
Mercanton Clara née Mange

Les témoins :

Adrien Goy-Liardet  
Potmann Alfred

L'officier de l'état civil :

L. Steysson

Communiqué aux États civils de Neuchâtel  
Forel, Sarigny et L'Isle le 15  
avril 1921

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Par jugement du dix-sept octobre  
1927, le Tribunal du District d'Orbe  
a dit sans appel le divorce (déclaré  
définitif et exécutoire le 6 janvier 1928.)  
le mariage ci-contre en application  
des articles 139 et 142 du Code civil Suisse.

L'Officier de l'Etat-civil:  
Marcel Steysson

1921

Registre des mariages A.

No 4  
Goy  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Goy Fernand Ernest** \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion (aut Buzinat, rière:) \_\_\_\_\_ né à  
Lapratt, vaud \_\_\_\_\_ le seize Décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six 1896 \_\_\_\_\_ fils de  
Georges Louis Adrien Goy agriculteur aut Buzinat et de  
Marie Marianne Caroline nie Raymond \_\_\_\_\_

2. **Guignard Marcelle Marguerite** \_\_\_\_\_  
téléphoniste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le dix huit Septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante six 1896 \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Alfred Guignard buraliste à Vaulion et de  
Gene Emma Josephine nie Goy. \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Auguste Raymond facteur de ch à Vaulion  
} 2. Marcel Liardet industriel de Belmont, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trois juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt quatre juin mil neuf cent vingt un 1921

Pièces déposées :  
acte de naissance de l'époux  
Promesse de mariage  
Certificat de publication à Vaulion

Les époux :  
Fernand Goy  
Marcelle des ne Guignard

Les témoins :  
Marcel Liardet  
Auguste Raymond

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué \_\_\_\_\_

No 5  
Guignard  
Maire

Le 24 février 1922  
Le Prêtre:  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Gaston Auguste  
cibataire  
pierreiste  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le douze Août  
mil huit cent nonante quatre 1894 fils de  
David Henri Auguste Guignard négociant à Vaulion et de  
fene Hermance Julie Emma née Nicole.

2. Marie Marie Susanne  
Celibataire  
sans profession  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le vingt quatre Octobre  
mil huit cent nonante cinq 1895 fille de  
Charles Auguste Maire boursier Communal: Vaulion, et de  
Augustine Henriette née Delacretaz, à Vaulion

Comme témoins : 1. Charles Maire de Vaulion y domicilié  
2. Augst. Guignard de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt deux juillet  
mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le douze Août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :  
Certificat de publication à Vaulion

Communiqé

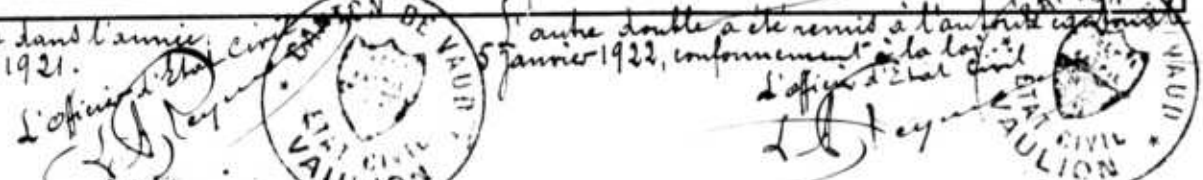
Les époux :  
Gaston Guignard  
Marie Guignard née  
Maire

Les témoins :  
Ch. Maire  
Aug. Guignard

L'officier de l'état civil :  
L. H. Guignard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le n° 5 page 60 est celui de la dernière inscription faite dans l'année civile 1921. Les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 décembre 1921.



N<sup>o</sup> 1  
Orlandi  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orlandi Noïse \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
condornier \_\_\_\_\_

originaire de Pizzogero, Province de Côme, Italie domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Dardagny, c. Genève le vingt neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt neuf 1889 fils de

Augustin Orlandi condornier \_\_\_\_\_ et de  
Josephine née Langrandi à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Guignard Cécile Lucie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
pieriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Vaulion \_\_\_\_\_ le sept avril  
mil huit cent nonante-trois 1893 fille de

Ami David Guignard condornier \_\_\_\_\_ et de  
Elisa Rosine née Raymond, à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Marcel Liardet fabricant, de Belmont, à Vaulion  
2. Justin Guignard agriculteur de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt sept Septembre  
mil neuf vingt-un et à Pizzogero les cinq et douze février  
mil neuf cent vingt deux \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 3 Mars mil-neuf-cent-vingt-deux 1922

Pièces déposées :

- actes de naissance des époux
- Autorisation du Départ<sup>t</sup> pour Publication
- it it pr<sup>s</sup> mariage
- Certificat de Publication à Pizzogero.
- it it à Vaulion
- Promesse de mariage
- Une lettre au Consul d'Italie

Communiqué au Département de  
Justice le 3 mars 1922.

Les époux :

Noïse Orlandi  
Cécile Orlandi née Guignard

Les témoins :

Justin Guignard  
Marcel Liardet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



No 2  
Käslin  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käslin Robert  
célibataire  
agriculteur

originaire de Beckenried (Nidwald) domicilié à  
Vaulion né à

Vaulion St<sup>e</sup> Croix le dix huit juin  
mil neuf cent 1900 fils de

Jean Käslin employé au chemin de fer et de  
Marie Louise nie Chieband, à Hirschthal (Argovie)

2. Reymond Marguerite Julie Emma  
célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à

Vaulion le vingt neuf Octobre  
mil huit cent nonante neuf 1899 fille de

Auguste Henri Reymond cantonnier et de  
Rose Marguerite nie Merminot, à Vaulion

Comme témoins :  
1. Michel Tollens agriculteur au l<sup>er</sup> Boutarant  
2. Arthur Cuvit fromager à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Beckenried le 16 février et à  
Vaulion le 15 du même mois 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix Mars mil neuf cent vingt deux 1922

Pièces déposées :  
Promesse de mariage  
acte de naissance de l'époux  
certificats de publication à  
Beckenried et Vaulion

Les époux :  
Robert Käslin  
Marguerite Käslin nie Reymond

Les témoins :  
M. Tollens  
A. Cuvit

L'officier de l'état civil :  
L. A. Reymond

Communiqué à l'état civil de  
Beckenried le 10 mars  
1922

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Par jugement du Tribunal  
du district d'Orbe, du 6 octobre 1921  
déclaré définitif le 5 janvier 1922,  
le mariage est-entre des époux :  
Käslin et Reymond,  
a été dissous par la divorce, en  
application de l'article 140 du Code  
civil suisse.

Vaulion le 16 janvier 1922  
L'Officier de l'état-civil  
Marcel Reymond

# Le Tribunal a fixé à 3 ans le délai  
pendant lequel le mari ne pourra se  
remarier  
un mot radié 7<sup>e</sup> ligne  
L. A. Reymond  
off. d'état civil

1922

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3  
Magnenat  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnenat Marcel Emile**

célibataire

agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (à la Chaussée) né à

Vaulion le sept juin

mil huit cent nonante-deux 1892 fils de

Louis François Olivier Magnenat agriculteur et de  
Julie Louise née Reymond, les deux à la Chaussée

2. **Reymond Jeanne Gabrielle**

célibataire

pierriste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Cossonay le quatorze avril

mil neuf cent deux 1902 fille de

Jules Auguste Reymond domicilié en France et de  
Louise Charlotte née Landry à Cossonay

Comme témoins :

1. Henri Reymond agriculteur au Blanc

2. Jules Goy agriculteur en Combeaupin

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six mai  
mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le seize juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication  
à Vaulion

acte de naissance de  
l'épouse

Les époux :

Emile Marcel Magnenat  
Gabrielle Marguenat Reymond

Les témoins :

Reymond Henri  
J. Goy

L'officier de l'état civil :

J. Reymond

Communiqué

1922

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 4  
Guignard  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard David Henri  
veuf de Augustine Lia née Reymond, dès le 2 février 1921  
agriculteur  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion (à la Vineuve, rière) né à  
Vaulion le vingt Décembre  
mil huit cent septante-six 1876 fils de  
feu David Etienne Guignard et de  
feue Louise Gabrielle née Michot

2. Reymond Susanne Lucie Dina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Vaulion domiciliée à  
L'Auberson (Granges de St<sup>e</sup> Croit) née à  
L'Auberson le dix neuf Août  
mil huit cent nonante trois 1893 fille de  
Henri François Reymond agriculteur et de  
Julia née Cuendet, les deux à L'Auberson ;

Comme témoins : } 1. Vaulion le 4 septembre et aux Granges  
Henri F. Reymond agriculteur à L'Auberson  
2. René Jaques musicien à L'Auberson

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 9 septembre et aux Granges  
de St<sup>e</sup> Croit le 11 du même mois 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 13 Octobre 1922  
treize Octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :  
acte de naissance de l'épouse  
acte de publication de mariage à  
L'Auberson et Vaulion  
& promesse de mariage

Les époux :  
David Guignard  
Susanne Guignard, née Reymond

Les témoins :  
Henri Reymond  
René Jaques

L'officier de l'état civil :  
L. Reymond

Communiqué à l'état Civil des  
granges de St<sup>e</sup> Croit

N<sup>o</sup> 5  
Guignard  
et  
Magnenat

Cité le 2 Mars 1923.  
Le Prép<sup>t</sup>:  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Félix Louis Gabriel \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

limier \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le premier mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante huit 1898 \_\_\_\_\_ fils de

Henri Louis Gabriel David Guignard décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine Aline nie Martignier à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Magnenat Olga Alice \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pieriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt un septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un 1901 \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Henri Magnenat journalier à Vaulion \_\_\_\_\_ et de

Marie Adèle nie Desponts décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henri Magnenat journalier de cl à Vaulion

} 2. Victor Magnenat agriculteur de Vaulion, à la Rouge

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 29 Octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze Décembre mil-neuf-vingt-deux 1922

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Publication de mariage à Vaulion



Communiqué \_\_\_\_\_

Les époux :

Félix Guignard.

Olga Guignard nie Magnenat.

Les témoins :

Victor Magnenat

Henri Magnenat Gog

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le no 5 page 64 est celui de la dernière inscription faite dans l'année  
les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui le 31 décembre 1922.  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*



*[Signature]*

N° 1  
Goy  
Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Arthur Isaac \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 limeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
 Vaulion le vingt-cinq avril  
 mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean Isaac Goy décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Anna Besserly \_\_\_\_\_

2. Collet Rosa Lina \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 pieurière \_\_\_\_\_  
 originaire de Luchy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
 Premier le dix-huit août  
 mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Charles Collet décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie Isaline Eva nie Richard décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Ulysse Goy journalier de et à Vaulion  
 } 2. Edouard Maire menuisier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Sommarivoutier Luchy et Vaulion  
 du dix-sept février au deux mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 16 mars 1923  
 seize mars mille neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Épouse  
 Promesse de mariage  
 Acte de publication de mariage  
 à Sommarivoutier Luchy et Vaulion

Les époux :

Arthur Goy  
 Lina Goy

Les témoins :

Ulysse Goy  
 Ed. Maire

Communiqué à l'Officier d'Etat-civil  
 de Sommarivoutier et Belmont  
 le 23 mars 1923

L'officier de l'état civil :

Marcel Reynaud  
 supp.

No 2  
Goy  
et  
Magnenat

Le Tribunal du District d'Aubonne  
par jugement du 15 février 1932,  
déclaré définitif et exécutoire, le  
12 mars 1932, a prononcé la  
dissolution par le divorce du  
mariage ci-contre:  
Goy et Magnenat,  
en application de l'article 137  
du code civil suisse.

Vaulion le 18 Avril 1932.

Le officier de l'Etat-civil.  
Marcel Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Edward  
Célibataire  
agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (aux Buginas) né à  
Vaulion le vingt neuf  
nombre mil neuf cent 1900 fils de

Georges Louis Adrien Goy amateur et de  
Marie Mariette Caroline Raymond, à Vaulion

2. Magnenat Marie Thérèse  
Célibataire  
ménagère

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à  
Vaulion le vingt-deux  
juillet mil neuf cent deux 1902 fille de

Charles Auguste Magnenat agriculteur et de  
Aline nie Duperrut, à Vaulion

Comme témoins : 1. Adrien Goy Liardet commerçant de et à Vaulion  
2. Auguste Raymond facteur, de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt sept  
septembre mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt six octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :  
Promesse de mariage  
Certificat de publication  
à Vaulion.

Communiqué

Les époux :  
Edward Goy  
Marie Goy (nie Magnenat)

Les témoins :  
Adrien Goy Liardet  
Aug. Raymond

L'officier de l'état civil :  
L. Raymond

No 3.  
Reymond  
Vetkovaglia

Méle le 27 Février 1924.  
Le Préfet:  
Jaquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Hermann Aloïs  
boucher, célibataire

originaire de Taulion domicilié à Taulion

Taulion né à Taulion le treize Décembre

mil huit cent nonante-neuf 1899 fils de

Jules Adamiir Henri Reymond limier et de Anna Rosina née Solfermann, les 2 à Taulion

2. Vetkovaglia Isabelle Marguerite  
célibataire

originaire de Agrano (Novare, Italie) domiciliée à Taulion née à Taulion

le vingt deux mai mil huit cent nonante-sept 1897 fille de

Pierre Antoine Vetkovaglia gypcier et de Aline Bertha née Tenget, les 2 à Taulion

Comme témoins : 1. Frédéric Goy pieriste au Brassus 2. Lucien Magnenat machiniste à Taulion

Les publications ont eu lieu à Agrano Italie conformément aux lois d'Italie et à Taulion le 25 Octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le le vingt huit décembre mil neuf cent vingt trois 1923

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publications à  
Agrano et Taulion.  
Autorisations de publication  
et de mariage du Département  
de Justice & Police du Canton  
de Vaud.

Les époux :

Hermann Reymond  
Isabelle Reymond.

Les témoins :

Frédéric Goy.  
Lucien Magnenat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département  
de Justice & Police le 28 décembre  
1923

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le No 3 page 68 est celui de la dernière inscription faite de l'année  
Les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 déc: 1923  
L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier  
conformément à la loi.

L'officier d'état civil  
[Signature]

Registre des mariages A.

1924

No 1  
Magnenal  
et  
Magnenal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenal Vital René \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le dit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept 1897 fils de  
feu Henri Gabriel Magnenal \_\_\_\_\_ et de  
Marie Louisa Rosinenie Magnenal à Vaulion

2. Magnenal Marguerite Rosine \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

\_\_\_\_\_ Vaulion le quatre juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent-un 1901 \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Constant Magnenal hôtelier \_\_\_\_\_ et de  
Marie Louise née Magnenal, à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Constant Magnenal aubergiste de et à Vaulion  
2. Marie Magnenal son épouse \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 22 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze mai mil neuf cent vingt quatre  
1924

Pièces déposées :  
certificat de publication  
à Vaulion

Les époux :

Vital Magnenal.  
Marguerite Magnenal.  
née Magnenal.

Les témoins :

Magnenal  
M Magnenal

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué \_\_\_\_\_



No 2  
Michot  
Martinelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Auguste Henri  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le trois mai  
mil huit cent nonante trois 1893 fils de  
Auguste Gabriel Michot agriculteur et de  
Rosine Aline née Guignard, aux cathys

2. Martinelli Madeleine Marie  
Angèle  
celibataire  
originaire de Ronco Canavese (Province de Turin, Italie) domiciliée à  
Vaulion née à  
Ronco Canavese le 22 Octobre (vingt deux)  
mil neuf cent un 1901 fille de  
Pierre Martinelli décédé et de  
Bronville Angèle décédée

Comme témoins :  
1. Robert Michot agriculteur de et à Vaulion  
2. Édouard Meyer menuisier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 5 février 1924  
et à Ronco Canavese le 15 mars, conformément  
à la déclaration du Consulat d'Italie à Lausanne

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le seize mai mil neuf cent vingt quatre  
1924

Pièces déposées :

Autorisation de publication  
et de mariage du Département  
de Justice & Police à  
Lausanne

Les époux :

Auguste Michot.  
Angèle Michot née Martinelli.

Les témoins :

Robert Michot.  
Meyer Édouard

L'officier de l'état civil :

Le Meynard

Communiqué au Département  
de Justice & Police à  
Lausanne le 17 mai 1924

Registre des mariages A.

No 3  
 Reymond  
 et  
 Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond Camille Paul Henri**  
 célibataire  
 seieur  
 originaire de Vaulion domicilié à  
L'Isle (Vaud) né à  
L'Isle le vingt six décembre  
mil neuf cent - un 1901 fils de

Henri Auguste Reymond journalier et de  
 Jenny Caroline Victoire Palmat nee Genent, à L'Isle

2. **Goy Aimée Marguerite**  
 célibataire  
 pieurieste  
 originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le onze octobre  
mil neuf cent - un 1901 fille de

Auguste Lion Goy décédé et de  
 Elisa Julia nee Goy à Vaulion

Comme témoins :  
 1. Ador Marcel agriculteur à L'Isle  
 2. Reymond Aimé limonier de L'Isle à Vaulion

Les publications ont eu lieu à L'Isle le 29 et à Vaulion  
 le 30 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt <sup>vingt</sup> juin mil neuf cent quatre 1924

Pièces déposées :  
 Autorisation de mariage  
 de l'officier de l'état civil de  
 L'Isle.

Les époux :  
**Reymond Camille.**  
 Aimée Reymond nee Goy.

Les témoins :  
 Ador Marcel  
 Aimé Reymond.

Communiqué à l'Etat Civil de  
 L'Isle le 20 juin 1924

L'officier de l'état civil :  
**L. Reymond**

No 4.  
Grobety  
et  
Nierholtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Clovis Louis \_\_\_\_\_  
célibataire, instituteur \_\_\_\_\_

originaire de Vallorbe \_\_\_\_\_ domicilié à

Vaulion Riez (arrondt de Cully) né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le quinze juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent 1900 \_\_\_\_\_ fils de

Louis David Adrien Grobety instituteur et de  
Julie Augusta née Raymond, à Vaulion

2. Nierholtz Alexandrine Lucie  
célibataire, sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vaulion \_\_\_\_\_ née à

Vaulion \_\_\_\_\_ le quinze novembre

\_\_\_\_\_ mil neuf cent-un 1901 \_\_\_\_\_ fille de

feu Isidore Charles Nierholtz \_\_\_\_\_ et de  
Henriette née Lugeon à Vaulion

Comme témoins : } 1. M<sup>rs</sup> Vallotton boulanger de et à Vallorbe  
2. M<sup>rs</sup> Dupuyet directeur de fab. d'Yverdon dom. à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Riez, Vallorbe et Vaulion du 24  
juillet au 6 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le douze août mil neuf cent vingt quatre  
1924

Pièces déposées :

Autorisation de mariage  
de l'Officier de l'état civil  
de Cully.

Les époux :

Grobety  
A. Grobety

Les témoins :

M<sup>rs</sup> Vallotton-Grobety  
M<sup>rs</sup> Dupuyet

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux officiers d'Etat  
Civil de Cully et Vallorbe le  
13 août 1924.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Maignenat  
Delacritz

Le Tribunal du district de Lausanne: par jugement du 1<sup>er</sup> mai 1945, devenu définitif et exécutoire le 23 mai 1945, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-contre.

L'officier de l'Etat civil  
Mareel Treymonet



Le Tribunal a fixé à un an, dès le 23 mai 1945, le délai "pendant lequel le mari ne pourra se remarier".

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Maignenat Louis Auguste \_\_\_\_\_  
Célibataire      Commerçant \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
Louis Henri Maignenat décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie Aline Emile née Raymond à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Delacritz Emma Louise \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

originaire de La Pray et Yverne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Yverdon (Bel-Air) \_\_\_\_\_ née à  
La Pray \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Alme Auguste Henri Delacritz agriculteur et de  
Helene Louise Augustine née Goy les 2 à Yverdon (Bel-Air) \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. André Maignenat licencié en Droit de et à Vaulion  
                              } 2. Felix Maire instituteur à Mont d'Orléans, de Vaulion.

Les publications ont eu lieu à Romainsmatt, Aigle et Vaulion et Yverdon le 3 septembre au 16 septembre 1944 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 1<sup>er</sup> Octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées:  
Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publications à Lauprat,  
Yverne, Yverdon et Vaulion.  
Promesse de mariage.

Les époux:  
Louis Maignenat  
Emma Delacritz

Les témoins:  
André Maignenat  
Felix Maire

Communiqué aux Offices de l'Etat Civil de Romainsmatt, Aigle et Yverdon le 6 octobre 1944.

L'officier de l'état civil:  
Mareel Treymonet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 6  
Maignenat  
et  
Guignard

Vu le 20 Février 1925.  
Le Prêt:  
Jauss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maignenat Felix Constant \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_  
Agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion (Petit Pontarant) \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion le neuf décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante huit 1898 fils de  
Jules Constant David Maignenat agriculteur et de  
Uranie Louise née Guignard, à Vaulion

2. Guignard Ida Henriette Désirée \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_  
Perriste \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion le quatorze mars \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux 1902 fille de  
Georges Gabriel Louis Guignard journalier et de  
Louise Augustine née Maignenat à Vaulion

Comme témoins : } 1. Guignard Vital cafetier à Vaulion  
2. Maignenat Pierre vacher à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 26 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 24 Octobre 1924

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
et certificat de publication  
de mariage

Les époux :

Maignenat Felix  
Maignenat Ida.

Les témoins :

V. Guignard Maignenat  
Pierre Maignenat

L'officier de l'état civil :

Marcel Freymond  
-supp.

Communiqué



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Vaulion le 31 Décembre 1924

Le N° 6 Page 74 est celui de la dernière inscription faite dans l'Année 1924. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Un double a été envoyé à l'autorité cantonale le 8 Janvier 1925.  
L'Officier d'Etat civil Marcel Freymond

Registre des mariages A.

1925

N<sup>o</sup> 1  
Viret  
Develey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Edmond Lucien \_\_\_\_\_  
Célibataire, ouvrier d'usine.

originaire de Villars-Ciercelin \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vallorbes \_\_\_\_\_ né à  
Ogens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf septembre  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Viret Lucien Auguste \_\_\_\_\_ et de  
Emma nie Freymond à Ogens \_\_\_\_\_

2. Develey Yvonne Aline \_\_\_\_\_  
Célibataire, couturière.

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt octobre  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Henri Louis Develey \_\_\_\_\_ et de  
Elise Anna nie Guignard \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Magnenat Jules chauffeur à Vaulion  
2. Develey Henri agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le sept mars, à Vaulion  
le sept mars et à Villars-Ciercelin le douze mars  
mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Vaulion le premier avril 1925 \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
de  
L'officier d'Etat-civil  
de Vallorbes

Les époux :

Edmond Viret  
Yvonne Develey

Les témoins :

Jules Magnenat  
Henri Develey

L'officier de l'état civil :

Naucel Freymond

Communiqué aux Etats-civil  
de Vallorbes et Villars-Ciercelin  
le 2 avril 1925

No 2  
Goy  
et  
Vettoraglia

Vu le 18 Février 1926.  
Le Prép:  
Jaquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Paul Frédéric \_\_\_\_\_  
Célibataire, pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Chenit Vallée de Joux \_\_\_\_\_ domicilié à  
La Combe du Moussillon \_\_\_\_\_ né à  
La Combe du Moussillon le onze février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf 1899 fils de  
Paul Arnold Goy bûcheron \_\_\_\_\_ et de  
Lusanne Félicie née Meylan à la Combe \_\_\_\_\_

2. Vettoraglia Olga Joséphine \_\_\_\_\_  
Célibataire, pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Agrano (Tovare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le douze mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un 1901 \_\_\_\_\_ fille de  
Pierre Antoine Vettoraglia \_\_\_\_\_ et de  
Aline Bertha née Puget à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Albert Piquet horloger  
2. Louis Meylan horloger les 2 au Prassus

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Prassus le  
2 mars, à Vaulion le 3 mars, et à Agrano (Italie)  
le 16 Avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 3 juillet 1925

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
et autorisation de célébrer le  
mariage de l'Etat-civil  
du Prassus.

Les époux :  
Frédéric Goy  
Olga Goy

Les témoins :  
Albert Piquet  
Louis Meylan

L'officier de l'état civil :  
Marcel Reynaud

Communiqué à l'Etat-civil du  
Prassus et au Département  
de Justice et Police  
le 4 juillet 1925

L'Officier d'Etat-civil  
Marcel Reynaud



Le no 2 de la page 76 est celui de la  
dernière inscription faite dans l'année 1925  
Les deux doubles sont conformes, ce que  
nous certifions aujourd'hui 31 Décembre  
1925  
L'autre double a été envoyé le 8  
janvier, à l'autorité Cantonale en  
vertu, de l'article 2 de la loi  
Vaulion le 8 janvier 1926

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

1926 Registre des mariages A.

No 1  
Fiquet  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiquet Henri Emile  
Célibataire  
Cordonnier  
originaire de Chenit ( Vallée de Joux ) domicilié à  
l'Orient né à  
l'Orient le quatre avril  
mil neuf cent trois fils de

Adam Fiquet Directeur de l'Asile communal et de  
Cécile Henriette née Pochat à l'Orient

2. Reymond Hélyett Fernande  
Célibataire  
Pianiste  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le quinze juillet  
mil neuf cent cinq fille de

Emile Albert Reymond décédé et de  
Marie Elisa née Goy à Vaulion

Comme témoins : 1. Eugène Lecoultré hôte à l'Orient  
2. Adam Fiquet Directeur d'Asile à l'Orient

Les publications ont eu lieu au Sentier et à Vaulion le cinq  
Mai et au Brassus le 6 Mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-neuf Mai 1926

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
et  
Autorisation de célébrer  
le mariage de :  
l'Etat-civil du Sentier

Les époux :  
Fiquet Henri  
Hélyett Reymond

Les témoins :  
E. Lecoultré  
Adam Fiquet

Communiqué à l'Etat-civil  
du Sentier le 30 Mai  
1926

L'officier de l'état civil :  
Marcel Reymond



No 2  
Buricod  
Lecoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buricod René Louis \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 Ouvrier limeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Lignerolle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vaulim \_\_\_\_\_ né à  
 Vaulim \_\_\_\_\_ le deux octobre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis Lucien Buricod journalier \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle née Despond à Vaulim \_\_\_\_\_

2. Lecoultre Emilie Louise \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 horlogère \_\_\_\_\_  
 originaire de Chenit (Vallée de Joux) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Solliat \_\_\_\_\_ née à  
 Solliat \_\_\_\_\_ le sept septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Emile Adrien Lecoultre \_\_\_\_\_ et de  
 Amélie Augustine née Rochat au Solliat

Comme témoins : { 1. Adrien Lecoultre horloger au Sentier  
 2. Louis Buricod bûcheron à Vaulim

Les publications ont eu lieu à Vaulim le 26 à Lignerolle le 27,  
 et au Sentier le 28 Mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulim le 26 Juin 1926 \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage  
 Acte de publication au Sentier  
 à Lignerolle et à Vaulim

Les époux :

Buricod René  
 Buricod Emilie

Les témoins :

Adrien Lecoultre  
 Louis Buricod

L'officier de l'état civil :

Maxuel Reynaud

Communiqué à l'état-civil  
 du Sentier et de Lignerolle  
 le 26 Juin 1926

Registre des mariages A.

N° 3  
Bignens  
Michot

Vrs. le 16 février 1927.  
Le Préfet:  
Jaureau

Le Tribunal du district de  
Morges, par jugement du 20 mai  
1948, devenu définitif le 10 juin 1948,  
a prononcé la dissolution par le  
divorce du mariage ci-contre  
Bignens-Michot  
Vaulion le 30 juin 1948

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Ernest Henri  
célibataire  
agent de police  
originaire de Vaulion domicilié à  
Lausanne né à  
Vaulion le dix-neuf Décembre  
mil neuf cent un fils de

Jean François Maurice Bignens cordonnier et de  
Jenny Henriette nie Bonard à Vaulion

2. Michot Marcelle Elisa  
célibataire  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Lausanne née à  
Vaulion le vingt-trois novembre  
mil neuf cent trois fille de

Auguste Henri Michot décédé et de  
Elisa Marie nie Goy à Paris

Comme témoins :  
1. Camille Bignens Hotelier à Vaulion  
2. Louis Jules Michot limonier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Vaulion  
le 5 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le sept juillet 1926.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
Autorisation de célébrer le  
mariage de l'arrondissement  
de l'Etat-civil de Lausanne

Les époux :

Ernest Bignens.  
Marcelle Bignens.

Les témoins :

Camille Bignens  
Jules Michot.

L'officier de l'état civil :

Marcel Freymont

Communiqué à l'Etat-civil  
de Lausanne le huit  
juillet 1926

Marcel Freymont

Le N° 3 de la Page 79  
est celui de la dernière inscrip-  
tion faite dans l'année 1926.  
Les deux doubles sont con-  
formes ce que nous certifions  
aujourd'hui 31 décembre 1926  
L'autre double a été  
envoyé le 8 janvier 1927  
à l'autorité Cantonale en  
vertu de l'article 2 de  
la loi.

Vaulion le 7 janvier 1927  
L'Officier d'Etat-civil.  
Marcel Freymont

N<sup>o</sup> 1  
Goy  
et  
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Georges Auguste  
 Veuf de Anaïs née Laurent des le 21 Juin 1924  
 Laitier  
 originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Exy le vingt-quatre Avoil  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Charles Louis Olivier Goy décédé et de  
Marie Amélie née Martinet à Vaulion

2. Liardet Ernestine Marie  
 Célibataire  
 Comptable  
 originaire de Belmont s/Lutry domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le trente-un Décembre  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Georges Fritz Liardet négociant et de  
Augustine Marie - née Pignens à Vaulion

Comme témoins :  
 1. Marcel Goy capteur à Vaulion  
 2. Louis Guignard agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le cinq juillet et  
 à Belmont s/Lutry le huit juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt juillet mil-neuf-cent-  
vingt-sept

Pièces déposées :  
 Promesse de mariage  
 Actes de naissances des  
 époux  
 Acte de décès de Goy  
 née Laurent Anaïs

Les époux :  
Georges Goy  
Ernestine Goy

Les témoins :  
Charles Goy  
Louis Guignard

Communiqué à l'Etat-civil  
 de Pully le 21 juillet 1927

L'officier de l'état civil :  
Marcel Peymond

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Magnenat  
et  
Santini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Arsène Constant Henri  
celibataire  
laineur  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le vingt-quatre Novembre  
mil huit cent nonante-huit fils de  
Arni Louis Magnenat décédé et de  
Marie Virginie née Martin à Vaulion

2. Santini Louise Catherine  
celibataire  
pierreuse  
originaire de Armeno, Novare, Italie domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le sept Janvier  
mil neuf cent quatre fille de  
Ermengildo Domenico Santini et de  
Luigia Regina Antonio née Giacobini à Vaulion

Comme témoins :  
1. Henri Magnenat agriculteur à Vaulion  
2. Camille Bignens hôtelier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 11 Août 1927 et  
à Armeno, Italie, le quatre septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le seize septembre mil-neuf cent  
vingt-sept

## Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Actes de naissance de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse  
Autorisation de procéder aux  
publications, du Département  
de Justice et Police

## Les époux :

Arsène Magnenat.

Catherine Magnenat

## Les témoins :

Henri Magnenat Carrel  
Camille Bignens &

## L'officier de l'état civil :

Maurice Reymond

Communiqué au Département  
de Justice et Police  
le 17 septembre 1927.

No 3  
Magnenat  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Robert Georges \_\_\_\_\_  
Célibataire, agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion (Maison-neuve) \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le dix-neuf Décembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Georges François Magnenat décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julie Berthe Marie née Raymond à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Magnenat Lilianne Bertha \_\_\_\_\_  
Célibataire, pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Charles Auguste Magnenat agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Aline née Duperrut à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Charles Magnenat pierriste à Vaulion.  
2. Clément Goy pierriste à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le huit septembre  
mil neuf cent vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-deux septembre 1927

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificat de publication  
de mariage

Les époux :

Robert Magnenat  
Lilianne Magnenat

Les témoins :

Charles Magnenat.  
Clément Goy.

Communiqué \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Marcel Raymond

## Registre des mariages A.

No 4  
Guignard  
et  
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Fernand Jules  
célibataire, tapissier

originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le vingt-sept juin  
mil neuf cent deux fils de

Jules François Auguste Guignard forestier et de  
Louise Alida Bertha née Magnenet à Vaulion

2. Crausaz Elisabeth  
célibataire couturière

originaire de Trey domiciliée à  
Penthaz née à  
Trey le quinze septembre  
mil neuf cent six fille de

Alexis Emile Crausaz, agriculteur et de  
Adèle née Pierrehumbert à Penthaz

Comme témoins : 1. Alfred Guignard buraliste postal  
2. Clavis Goy pierreux, les deux à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trente deux, à Penthaz  
le deux et à Trey le trois septembre, mil neuf cent  
vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le premier Octobre mil neuf cent  
vingt-sept

## Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publication  
à Trey Penthaz et Vaulion

## Les époux :

Fernand Guignard  
Elisabeth Guignard

## Les témoins :

Alfred Guignard  
Goy Clavis

L'officier de l'état civil :

Marcel Feymann

Communiqué à l'état-civil  
de Trey, le 1<sup>er</sup> Octobre 1927

N<sup>o</sup> 5  
Goy  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Elément Georges  
Célibataire, polisseur de pierres

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le six juillet

mil neuf cent trois fils de

Georges Emile Goy et de

Marie Jeannette Augustine née Liardet décédée

2. Reymond Lucy Julie Amélie  
Célibataire, sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le deux Septembre

mil neuf cent six fille de

Georges Louis Reymond négociant et de

Aline Lucile née Reymond à Vaulion

Comme témoins :  
1. Louis Bagnemat négociant à Lausanne  
2. Marcel Reymond négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le huit Octobre

mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt huit Octobre mil neuf cent-<sup>vingt</sup>sept 1927

Pièces déposées :  
Promesse de mariage.  
Certificat de publication  
à Vaulion

Les époux :

Elément Goy.

Lucy Goy.

Les témoins :

Louis Bagnemat.

Marcel Reymond.

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Maire  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire Adrien Delave  
Célibataire — négociant

originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le sept juin  
mil neuf cent fils de

Adrien Gabriel Maire négociant et de  
Aline Marie née Liardet à Vaulion

2. Reymond Emma Nelly  
Célibataire, ouvrière perriste

originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le vingt-six Mai  
mil neuf cent deux fille de

Auguste Arthur Reymond appareilleur et de  
Camille Chériee née Magnenat à Vaulion

Comme témoins : { 1. Aimé Maire négociant à Vaulion  
2. Maurice Golay horloger au Prassus

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-six Octobre  
mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le onze Novembre Mil neuf cent  
vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage,  
Certificat de publication  
à Vaulion

Les époux :

Adrien Maire

Nelly Maire

Les témoins :

A. Maire

M. Golay

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué



N<sup>o</sup> 7  
Liardet  
et  
Magnenat

Marié le 28 Février 1928  
Le Prépôt:  
Jaumotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Henri Louis  
Célibataire  
Fabricant de chaussures  
originaire de Belmont s/Lutry domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le quatre juillet  
mil neuf cent quatre fils de  
Henri Félix Liardet décédé et de  
Marie Emma nie Guignard à Vaulion

2. Magnenat Violette Emma  
Célibataire  
Modiste  
originaire de Vaulion domiciliée à  
Vaulion née à  
Gilly le seize juillet  
mil neuf cent quatre fille de  
Charles Jules Robert Magnenat décédé et de  
Euphrasine Henriette nie Guaz à Gilly

Comme témoins :  
1. Félix Liardet-Magnenat industriel à Vaulion  
2. Marcel Liardet fabricant de chaussures à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Belmont s/Lutry le vingt-un novembre et à Vaulion le dix-huit novembre mil-neuf cent-vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le neuf Décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
acte de publication de mariage  
de Belmont et Vaulion  
acte de naissance de l'épouse

Les époux :

Henri Liardet  
Violette Magnenat Liardet

Les témoins :

F. Liardet-Magnenat  
Marcel Liardet

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué à l'Etat-civil  
de Gully le 10 Décembre  
1927

Le n<sup>o</sup> 7, de la page 86,  
est celui de la dernière ins-  
cription faite dans l'année  
1927

Les deux doubles sont conformes  
ce que nous certifions aujourd'hui  
31 Décembre 1927

L'autre double a été envoyé  
le 8 Janvier 1928, à l'autorité  
cantonale, en vertu de l'article  
2 de la loi.

Vaulion le 8 Janvier 1928  
L'Officier de l'Etat-civil

Marcel Reymond



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Buriocod  
Hautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buriocod Alphonse Charles  
Célibataire  
Ouvrier limon  
originaire de Lignerolle domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le trente-un Décembre  
mil neuf cent - fils de  
Charles Alexis Buriocod cordonnier et de  
Julie Emma née Raymond à Vaulion

2. Hautier Cécile Alice  
Célibataire  
Perriste  
originaire de Luriens domiciliée à  
Vaulion née à  
Luriens le douze Août  
mil neuf cent trois fille de  
César Hautier décode et de  
Cécile née Baumgartner à Vaulion

Comme témoins :  
1. Camille Pignons hôtelier à Vaulion  
2. Adrien Maire négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Lignerolle et à Luriens le  
vingt janvier et à Vaulion le dix-neuf janvier  
mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le onze février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée  
Promesse de mariage  
Acte de publication de  
mariage à Lignerolle Luriens  
et Vaulion

Les époux :  
Buriocod  
Cécile Buriocod

Les témoins :  
C. Pignons  
Adrien Maire

L'officier de l'état civil :  
Maurice Raymond

Communiqué à l'état-civil  
de Lignerolle et Romanelles  
le 12<sup>e</sup> février 1928

No 2  
Dumuid  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid Albert Jules \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Bonnaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bonnaz \_\_\_\_\_ né à  
 Bonnaz \_\_\_\_\_ le trente-un mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent norante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Jules Albert Dumuid décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Clara née Küffer à Bonnaz \_\_\_\_\_

2. Reymond Chérie Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Borges (Paquis 22) \_\_\_\_\_ née à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ le quinze février \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jules Henri Reymond agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie Elisa née Reymond à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Auguste Goy rentier à Vaulion  
 2. Camille Bignens hôtelier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Bonnaz le dix-sept mars, à  
 Vaulion et Borges le dix-neuf mars, mil-neuf  
 cent vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quatorze avril mil neuf vingt  
 - huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 Autorisation de célébrer le  
 mariage de l'état-civil  
 de Vufflens le Château

Les époux :

Albert Dumuid  
 Chérie Dumuid

Les témoins :

Auguste Goy  
 Camille Bignens

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué à l'état-civil de :  
 Vufflens le Château et Borges  
 le quatorze avril 1928

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Grobety  
et  
Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Alix Georges Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Vallorbe \_\_\_\_\_ domicilié à

Vallorbe \_\_\_\_\_ né à

Vaulion \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_

mil huit cent dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Grobety Louis David Adrien instituteur et de

Julie Augusta nie Raymond à Vaulion

2. Ritter Susanne Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Villars-Lussery \_\_\_\_\_ domiciliée à

Vallorbe \_\_\_\_\_ née à

Vallorbe \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Ritter Fritz Jean, maréchal \_\_\_\_\_ et de

Eveline Marie nie Grobet à Vallorbe

Comme témoins : { 1. Louis Grobety instituteur à Riez  
2. Charles Grobet commis à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept avril et  
à Villars-Lussery le dix-neuf avril mil neuf  
cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-huit Mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication  
Autorisation de célébrer  
le mariage de l'officier  
de l'état-civil de Vallorbe

Les époux :

Alix Grobety  
Susanne Grobety

Les témoins :

Louis Grobety  
Charles Grobety

L'officier de l'état civil :

Paul Raymond

Communiqué à l'état civil  
de Vallorbe et La Sarraz  
le 18 Mai 1928

N<sup>o</sup> 4  
Magnenat  
Grobety

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Charles Marcel \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 pianiste \_\_\_\_\_  
 originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt-un janvier \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis Olivier Magnenat décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Louise Julie nie Magnenat à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Grobety Blanche Célemy Julie \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 téléphoniste \_\_\_\_\_  
 originaire de Vallorbe \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ le dix-huit avril \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis David Adrien Grobety instituteur \_\_\_\_\_ et de  
 Julie Augusta nie Raymond à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Marcel Raymond négociant à Vaulion  
 } 2. Henri Grobety commis aux C. F. F.

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-cinq avril et  
 à Vallorbe le vingt-six avril mil neuf cent  
 vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-huit Mai mil neuf cent  
 vingt-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
 Promesse de mariage et  
 acte de publication de  
 Vaulion et Vallorbe

Les époux :  
 Charles Magnenat  
 Blanche Magnenat

Les témoins :  
 Marcel Raymond  
 Henri Grobety

L'officier de l'état civil :  
 Marcel Raymond

Communiqué à l'Etat-civil  
 de Vallorbe le 18 Mai  
 1928

Registre des mariages A.

No 5-  
Bignens  
Giorla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Marcel Emile  
célibataire  
chauffeur d'auto  
originaire de Vaulion domicilié à  
Pallaigues né à  
Vaulion le cinq juin  
mil neuf cent trois fils de  
Jean François Maurice Bignens et de  
Jenny Henriette nie Bonard à Vaulion

2. Giorla Nadège Marguerite Aline  
célibataire  
pierreuse  
originaire de Agrano, Novare, Italie, domiciliée à  
Vaulion née à  
Vaulion le dix août  
mil neuf cent cinq fille de  
Jean Antoine Giorla, décédé et de  
Aline Marie nie Raymond à Vaulion

Comme témoins :  
1. Aimé Bignens chauffeur d'auto à Vaulion  
2. André Raymond pierreuse à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Pallaigues le vingt-un avril  
à Vaulion le vingt-un avril et à Omega, Italie  
les six et treize Mai mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
et autorisation de célébrer  
le mariage de l'état-civil  
de Pallaigues

Les époux :  
Marcel Bignens.  
Nadège Bignens.  
Les témoins :  
A Bignens.  
André Raymond

Communiqué au Département de  
Justice et Police et à l'état-  
civil de Pallaigues le  
8 Juin 1928

L'officier de l'état civil :  
Marcel Raymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N<sup>o</sup> 6  
Guignard  
et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Philippe Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion (au Noez) \_\_\_\_\_ né à  
Vaulion (au Noez) le dix-neuf juin \_\_\_\_\_  
mil-neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de  
John Henri Guignard agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Louise Elise nie Delacretaz à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Magnenat Léa Aline Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
pierriste \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion (La Frasse) \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion (La Frasse) le sept août \_\_\_\_\_  
mil-neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de  
Georges Valentin Magnenat agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Emma Sophie Julie nie Guignard à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Robert Guignard pierriste à Vallorbe  
2. Philippe Magnenat ouvrier de campagne à Cottens

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix-sept Mai  
mil-neuf cent vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze juin mil-neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
acte de publication à  
Vaulion

Les époux :

Philippe Guignard  
Aline Guignard

Les témoins :

Robert Guignard  
Philippe Magnenat

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Stettler  
et  
Develey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stettler Walter \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
Charbon \_\_\_\_\_  
originaire de Eggwil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
Wachseldorn \_\_\_\_\_ le quatre septembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Gottfried Stettler charbon \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Müller, à Tuderen \_\_\_\_\_

2. Develey Rose Hélène \_\_\_\_\_  
célébataire \_\_\_\_\_  
pierreiste \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le vingt-huit février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Henri Louis Develey meunier \_\_\_\_\_ et de  
Elise Anna née Guignard à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Rüd Rungger employé de banque à Rome  
2. Franck Guignard Charbon à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Eggwil le vingt-six juillet  
et à Vaulion le vingt-cinq juillet mil neuf cent  
vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-cinq Août mil neuf cent  
vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Acte de publication de  
Eggwil et Vaulion  
Acte de naissance de l'époux

Les époux :

Walter Stettler

Rose Develey

Les témoins :

Rüd Rungger

Franck Guignard

L'officier de l'état civil :

Barcel Rungger

Communiqué à L'Etat-Civil  
de Eggwil le vingt-six  
Août 1928 \_\_\_\_\_



No 8  
 Raymond  
 et  
 Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Aimé Albert \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 chauffeur d'auto \_\_\_\_\_  
 originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ né à  
 Vaulion \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Emile Albert Raymond, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie Elisa nie Goy à Vaulion \_\_\_\_\_

2. Piquet Juliette Cécile \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Employée de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Chenit (Vallée de Joux) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 L' Orient \_\_\_\_\_ née à  
 L' Orient \_\_\_\_\_ le cinq Mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Adam Piquet Directeur d'Asile \_\_\_\_\_ et de  
 Cécile Henriette nie Rochat à L' Orient \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Aimé Tollens, fabricant de pierres à Vaulion  
 } 2. Ernest Pignens, autre pierreux à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le onze et au Sentier  
 le quatorze septembre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le cinq octobre mil neuf cent  
 vingt-huit

Pièces déposées :  
 Promesse de mariage  
 Acte de publication de  
 Vaulion et du Sentier  
 Acte de naissance de l'épouse

Les époux :

Aimé Raymond  
 Juliette Raymond

Les témoins :

Aimé Tollens  
 Ernest Pignens

L'officier de l'état civil :

Marcel Raymond

Communiqué à l'Etat-civil  
 du Chenit le cinq octobre  
 1928

## Registre des mariages A.

No 9  
Golay  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Maurice Frédéric \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
horloger \_\_\_\_\_  
originaire du Chenit ( Vallée de Joux ) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Piquet-Dessous \_\_\_\_\_ né à  
au Piquet-Dessous le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_  
mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Frédéric John Golay maître à l'École d'horlogerie et de  
Amélie Dorcas née Tutzler au Piquet-Dessous \_\_\_\_\_

2. Reymond Mina Chérie \_\_\_\_\_  
célibataire, ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vaulion \_\_\_\_\_ née à  
Vaulion \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Auguste Arthur Reymond appareilleur \_\_\_\_\_ et de  
Camille Chérie née Magnenat à Vaulion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Henri Nicot mécanicien au Sentier  
} 2. Adrien Maie négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu au Prassus le vingt-six et  
au Sentier et Vaulion le vingt-sept septembre  
mil neuf cent vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le Douze Octobre mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées :

Certificat de publication  
autorisation de célébrer  
le mariage de L'officier  
de l'Etat-civil du  
Prassus

## Les époux :

Maurice Golay

Mina Golay

## Les témoins :

Adrien Maie

Henri Nicot

L'officier de l'état civil :

Marc Reymond

Communiqué à L'Etat-civil  
du Prassus et du Sentier  
le quinze octobre 1928

N<sup>o</sup> 10  
Reymond  
Panchaud

les. le 6 Mars 1929.  
Le Prêtre:  
Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Marcel Georges Auguste  
célibataire  
négoçant  
originaire de Vaulion domicilié à  
Vaulion né à  
Vaulion le dix Octobre  
mil neuf cent deux fils de  
Georges Louis Reymond négociant et de  
Oline Cécile niée Reymond à Vaulion

2. Panchaud Marthe Fanny  
célibataire  
couturière  
originaire de Vaux domiciliée à  
Grancy née à  
Grancy le quatorze février  
mil neuf cent cinq fille de  
Eugène John Louis Panchaud charron et de  
Marie Adèle Louise niée Pasche à Grancy

Comme témoins :  
1. Charles Magnenat ouvrier perruquier à Vaulion  
2. Clément Goy polisseur de pierres à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le onze à Grancy  
le treize et à Vaux le quatorze Septembre  
mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-neuf Octobre mil neuf cent  
vingt-huit

Pièces déposées :  
Promesse de mariage  
actes de publication  
de Vaux, Grancy et Vaulion  
acte de naissance de l'épouse

Les époux :  
Marcel Reymond  
Marthe Panchaud

Les témoins :  
Clément Goy  
Charles Magnenat

Communiqué à L'Etat-civil  
de Vufflens-le-Château  
et de Grancy le 12 Octobre  
1928

L'officier de l'état civil :  
Marcel Reymond



Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à  
né à

le

mil cent

fils de  
et de

2.

originaire de

domiciliée à  
née à

le

mil cent

fille de  
et de

Comme témoins : { 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 10 à la page 96, est la dernière inscription de ce volume numéro III. La suite se trouve dans le volume numéro IV qui commence par le numéro 1 de l'année 1929.

Au 31 Décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions.

Les deux exemplaires de ce registre sont de teneur identique.

L'Officier de l'Etat-civil:  
Marcel Reymond







B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

10

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

Nom	Prénoms nom de l'épouse	folio	Origine	Page
Pignens Gustave Paul	1914 Magnerat Elisabeth Clémence	1		
" Henri Auguste	Reymond Rosine Mariette	2		
Pignens Henri Louis	1918 Vogt Hélène	20		
is Aimé Fritz	Déglon Esther Marie	23		
is Camille Alexis	Roth-Bouzon Louise	46		
is Roger Alexis	Goy Louise Cécile	49		
Puricod René Louis	1926 Lecoutre Emilie Louise	78	Lignerolle	
Pignens Ernest Henri	Nichot Marcelle Elisa	79	Vaulion	
Puricod Alphonse Charles	1928 Hautier Cécile Alice			87
Pignens Marcel Emile	Girola Nadège Marguerite Aline			91

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







Nom	des époux Noms & Prénoms	folios	Origine	Page
Cusin David	1920 Guignard Yvonne Augustine	42		
Crausaz Elisabeth	1927 Guignard Fernand Ed			

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

81

Reynold's Latin - Paris  
Chiller - Halle

Walter - Halle  
John - Halle

Nom épouse	épouse Prénoms	Origine	Page
1917 Delacretaz César	Hl. Magnenet Susanne	14 Vaulion	14
1918 Delacretaz André	Felix Magnenet Marguerite	Adriev 27	
1919 Déprez Hl.	Franc. Goy Marguerite	31	
1925 Dewey Yvonne	Aline Viret Edouard Lucien	78	
1928 Dumuid Albert	Jules Raymond Chérie	Marie	88
Dewey Rose	Meline, Stettler Walter		93

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V





E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z











F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z







G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text in the lower middle section of the page, including a date that appears to be "1901".

Small vertical text on the left margin, likely a page number or reference code.

Nom	Prénoms nom de l'épouse	folio	Origine	Page
	19 14			
Magnemat Charles	Fernout Jeanne	3		
Goy Lucien	Guignard Clara	4		
	19 15			
Goy Lucien H <sup>is</sup>	Berney Marie Lina	7		
	19 16			
Guignard H <sup>is</sup> Isaac	Gaudin Alice Rosine	9		
" Justin Adrien	Magnemat Rose Alice	12		
" Emma	Liardet Marcel	11		
	1917			
Golaz Francis	Magnemat Louise	15		
	1918			
Guignard Robert Felix	Labbieu Alice Emma	16		
Goy Ulyse Clement	Guignard Rosine Blise	18		
Guignard Marcel Emile	Pollens Julie Esther	22		
	1919			
Goy Victor Marcel	Guignard Aimée	34		
Guignard Lucien	Rochat Hélène	35		
Goy Ernest	Bourgeois Aline	37		
Goy Paul	Magnemat Eveline	39		
	1920			
Golaz Marcel Louis	Greuter Louise	44		
Guignard Ami Vital	Magnemat Estantine Céline	52		
Goy Adrien Jules	Liardet Estelle	54		
Goy Fernand Ernest	Guignard Marcelle Marg <sup>rite</sup>	59		
Guignard Gaston August	Maire Marie Susanna	60		
" David Henri	Reymond Susanne Lucie Dina	64		
" Felix Le Gabriel	Magnemat Olga Alice	65		
Goy Arthur	19 23 Collet Rosa Lina	66		
Goy Edward	Magnemat Marie Thérèse	67		
	1924			
Grobety Cloris Louis	Hierholte Alox: Lucie	72		
	1925			
Goy Paul Frédéric	Vettraglia Olga Josephine	76		

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1927 Gay Georges Auguste	Liardet Ernestine Marie		80
Guignard Fernand Jules	Grausaq Elisabeth		83
Gdy Clément Georges	Reymond Lucy Julie Amilie 1928.		84
Grobety Aline Georges	Ritter Susanne Louise		89
Grobety Planché Chélimy Julie	Maignenat Charles Marcel		90
Giorla Nadège Marguerite Aline	Pignons Marcel Emile		91
Guignard Philippe Henri	Maignenat Léa Aline Marie		92
Golay Maurice Frédéric et	Reymond Mina Chérie		95

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text in the lower-left quadrant of the page, appearing to be a signature or a date.



**Nom**

**Prénoms**

**Origine**

**Page**

H

100





**Nom**

**Prénoms**

**Origine**

**Page**

**J**

100

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y





**Nom**

**Prénoms**

**Origine**

**Page**

**K**

MR. J. COLLETT

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

11  
12

Main body of handwritten text, appearing to be a list or series of entries.

Vertical handwritten text located in the lower half of the page.

Nom	Noms Prénoms	Origine	Page
1916 Liardet Marcel René	Guignard Emma Sub: Sim 11		
1919 Liardet Victor	Dupuget Susanne 29		
id René	Delacétaz Yvonne 32		
1925 id	Gustave Guignard Thérèse 36		
Lecoutre Emilie Louise	Puricod René Louis 78		
1927			
Liardet Ernestine Marie	Goy Georges Auguste		80
Liardet Henri Louis	Magnomat Violette Emma		86

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1870  
The first of the year  
was a very dry one  
and the crops were  
very poor.

The second of the year  
was a very wet one  
and the crops were  
very good.

The third of the year  
was a very dry one  
and the crops were  
very poor.

The fourth of the year  
was a very wet one  
and the crops were  
very good.

1871

Nom	Nom de l'épouse	Prénoms	folio	Origine	Page
			1914		
Magnenat Charles	Fernoux Jeanne		3		
			1915		
Michot Adrien	Michot Ida Emma		5		
Magnenat Benjamin	Mathys Marie		8		
			1916		
Maire Rosalie	Poget Paul Adrien		10		
Magnenat Rose Alice	Guignard Justin Adrien		11		
			1918		
Magnenat Jules Louis	Goy Augustine Juliette		19		
" Lucien Louis	Reymond Cécile Annaïde		26		
			1919		
Magnenat J <sup>r</sup> Ami	Magnenat Emma Elisa		28		
" G <sup>r</sup> H <sup>r</sup>	Magnenat Eveline		30		
" Firmin	Hierholtz Salomé		33		
			1920		
Magnenat César Louis	Dupudet Jeanne Lucie Eveline		41		
" Louis Adrien	Magnenat Constance H <sup>r</sup> ette		47		
Marentaz F <sup>r</sup> Edouard	Liardet Madeleine Rosalie		50		
Magnenat Lucien G <sup>r</sup> H <sup>r</sup>	Andrie Marie Léontine		51		
" Fernand	Curtet Marguerite Léa		55		
			1921		
Michot Robert Paul	Paris née Guy Marie		57		
Mercanton Eugène	Mange Clara Marie		58		
			1922		
Magnenat Marcel Emile	Reymond Jeanne Gabrielle		63		
			1924		
Magnenat Vital René	Magnenat Marguerite Rosine		68		
Michot Auguste H <sup>r</sup>	Martinelli Madeleine Angèle		70		
Magnenat Louis Auguste	Delacretat Emma Louise		73		
" Felix Constant	Guignard Ida Henriette Désirée		74		
Michot Marcelle Elisa	Fignens Ernest Henri		79		
			1926		
	suite à la page suivante				

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1927			
Magnenat	Arsine Constant Henri et Santini	Louise Catherine	81
Magnenat	Robert Georges	Magnenat Liliame Fertha	82
Magnenat	Liliame Fertha	Magnenat Robert Georges	82
Maice	Adrien Octave	Reymond Nelly Emma	85
Magnenat	Violette Emma	Liardet Louis Henri	86
	1928		
Magnenat	Charles Marcel	Grobety Blanche Chélimy Julie	90
Magnenat	Lia Aline Marie	Guignard Philippe Henri	92

M

100

81  
82  
83  
84  
85  
86  
87

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to contain names and titles.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





**Nom**

**Prénoms**

**Origine**

**Page**

**N**

11 7 10/19/1918

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

11  
12

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Nom	Prénoms	Origine	Page
1916 Poget Paul Adrien	Maire Rosalie	10	
1926 Piquet M <sup>re</sup> Emile	Raymond Helyett Fernande	du Chenit	77
1928 Piquet Juliette Cecile,	Raymond Aimé Albert		94
Panchaud Marthe Fanny,	Raymond Georges Marie Auguste		96

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1010

solis...

...











R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

Nom	Prénoms	Origine	Page
Reymond Charles	1915 Guignard Olive		6.
Reymond Paul Louis	1917 Kirchofer Marie Elida		13
Reymond Adrien Emile	1918 Magneat Clara Julia		17
" Henri Auguste	Michot Germaine Elise Auguste		24
Reuchon Armand	1920 Corday Eva Alma		43
Reymond Jules Benjamin	Fressineau Marie Adèle Louise		45
Reymond Marcel	1921 Golay Wilhelmine		56
Reymond Hermann	Wetteraglia Isabelle		68
Reymond Camille P <sup>te</sup> H <sup>ri</sup>	1924 Goy Annie Marguerite		71
Reymond Willyett Fernand	1926 Piquet H <sup>me</sup> Emile		77
Reymond Lucy Julie	Goy Clement Georges		84
Reymond Emma Kelly	1928 Maire Adrien Octave		85
Reymond Chérisse Marie,	Dumuid Albert Jules		88
Ritter Susanne Louise,	Grobety Alice Georges		89
Reymond Alimé Albert,	Piquet Juliette Cecile		94
Reymond Nina Chérisse,	Golay Maurice Frédéric		95
Reymond Marcel Georges Auguste,	Panchaud Marthe Fanny		96

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Nom

Prénoms

Origine

Page



1500 1500 1500 1500 1500

1500 1500 1500 1500 1500

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

11

Department of the Interior

12

U.S. GEOLOGICAL SURVEY

Nom	epant Prénoms	Origine	Page
Siebenthal (De)	1914 Reymond Elisa	38	
Stähli Fritz	1920 Brawand Eugénie Louise	48	
Santini Louise	1927 Catherine Magnenet	Ardine Constant Henri	81
Stettla Walter	1928 Dewely Rose Hélène		93

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



T  
U  
V  
X  
Y  
Z









T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Small handwritten mark or characters in the middle section.

Handwritten text in the lower middle section, appearing to be a list or series of items.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a concluding note.





Handwritten text, possibly a signature or date, oriented vertically.

U  
V  
X  
Y  
Z



































